

Rapport d'activités 2019



1 place du Beffroi - 12100 Millau
tel : 05 65 61 40 20
www.cc-millaugrandscausses.fr



ouvert du lundi au jeudi :
8h00-12h00 / 13h30-17h30
vendredi : 8h00 / 12h00

E dito

En 2019, la Communauté de communes Millau Grands Causses a tout mis en place pour donner corps au destin que lui ont dessiné ses quinze communes.

Les dernières années ont été celles de profonds chamboulements : une réorganisation nationale de la politique territoriale, une redistribution des compétences des collectivités, des subsides d'Etat plus comptés, une compétition accrue entre les territoires...

Tout cela a contraint Millau Grands Causses à s'inventer un nouvel avenir.

C'est ce que les élus et leurs partenaires ont continué de faire cette année. Le travail débuté en 2015 a été long et complexe. Les élus se sont consultés, ont réfléchi ensemble et ont abouti à un nouveau projet de territoire ambitieux et dynamique pour embrasser tous les aspects de la vie des habitants et préserver les équilibres environnementaux du territoire.

C'est tout ceci que je vous propose de découvrir dans ce rapport avec un focus sur le pacte financier et fiscal, formidable outil qui permet à Millau Grands Causses et à ses communes de financer à la fois leurs projets communs et individuels.



Sommaire

PROJET DE TERRITOIRE ET ATTRACTIVITE

p 4

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & ÉCOLOGIQUE

p 5

Plan Climat Air Energie Territorial p 6

Préservation des ressources en eau p 7

Reconquête des milieux p 8

Collecte, gestion et traitement des déchets p 9

L'AMÉNAGEMENT ET LA PLANIFICATION

p 11

Plan Local d'Urbanisme intercommunal p 12

*Stratégie foncière - Droits des sols
Règlement Local de Publicité intercommunal* p 13

Habitat p 14

Transports p 15

Gens du voyage p 17

LE DÉVELOPPEMENT

TERRITORIAL p 18

Parcs d'activités p 19

Commerce p 23

Maison des Entreprises p 24

Structuration des filières p 29

Expertises à notre service p 32

Emploi p 34

Enseignement supérieur & la formation p 36

Prospection en salons p 38

TOURISME, sports de pleine nature ... p 40

... et patrimoine p 45

L'OFFICE DE TOURISME MILLAU GRANDS CAUSSES p 47

TRAVAUX & INFRASTRUCTURES p 52

Voiries p 53

ADMINISTRATION GÉNÉRALE p 57

Projet phare - Sécurité et secours p 58

Compétences et pôles p 59

Finances p 61

COMMUNICATION p 63

PROJET DE TERRITOIRE ET ATTRACTIVITE



Style Millau, a déjà 1 an !

Pour assurer une prise de parole plus cohérente du territoire et s'appuyer sur ses qualités différenciatrices, la collectivité en tant que «chef de file» de la démarche d'attractivité, a tout au long de l'année 2019, marqué chacune de ses actions, du Style Millau. Pour donner du sens à l'ensemble de cette démarche, la marque s'est invitée dans de nombreux domaines d'intervention de la Communauté et plus particulièrement sur le volet économique.

La collectivité a dans le même temps continué d'inciter les acteurs économiques et organisateurs associatifs d'événements à renforcer leur rôle d'ambassadeurs. Comme un catalyseur de la notoriété du territoire et de son attractivité, le plan média accordé à la marque de territoire est venu en 2019 renforcer la visibilité de ses valeurs d'innovation, de capital humain et de grands espaces.

Des affiches dans le mobilier urbain des rues millavoises, des kakémonos fixés aux candélabres, l'habillage de la Halle Viaduc, ont permis d'interpeler le public local mais aussi les visiteurs en périodes de vacances.

Sans oublier les nombreux publi-reportages et insertions intégrés aux dossiers spéciaux «mobilité - quitter Paris» d'éditions nationales et extra locales économiques ou d'actualités de la région Occitanie. Rendez-vous de lecture de nombreux dirigeants d'entreprises. Ce plan média a aussi été l'occasion pour les habitants du millavois de lire les valeurs de leur territoire dans les pays de supports nationaux et à très forts tirages.



Les partenariats avec les grands événements ont eux aussi ponctué l'année 2019, avec les Natural Games en juin, les Templiers et les Toqués d'Oc en octobre. Evénements au cours desquels la marque de territoire a été largement déployée par l'organisateur et les équipes de la Communauté et de l'Office de tourisme.

Le partenariat avec la métropole de Montpellier, qui a permis le rapprochement avec le BIC et l'organisation Frech Tech de Montpellier, a aussi permis un échange de bon procédé avec la promotion des Natural Games dans le tramway montpellierain durant le Fizz du mois de mai en contrepartie de l'affichage de nouveau musée de Montpellier sur les culs de bus millavois.

Enfin le lancement de la réalisation d'un documentaire sur la construction de l'école intercommunale d'Aguessac, dans le cadre des projets NoWatt de la Région Occitanie, a permis la mise en lumière du volet

«construction et projet durables» de notre territoire. Le premier opus étant attendu début 2020.



La TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & ÉCOLOGIQUE

Plan Climat Air Energie Territorial

En mars 2019, après plusieurs mois de travail et de concertation, le Conseil de communauté a approuvé son Plan Climat Air Energie Territorial. 59 actions y sont inscrites pour atténuer le changement climatique, combattre efficacement et s'y adapter ; développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie et enfin intégrer les enjeux de qualité de l'air.

Ce plan s'articule autour de quatre axes stratégiques majeurs qui visent un territoire sobre en énergie, une mobilité réinventée, des énergies renouvelables partagées, un territoire agricole et forestier vertueux.

Après concertation du public, le PCAET a été définitivement adopté en décembre 2019.

De nombreuses actions (schéma directeur cyclable, développement de production d'Enr) sont déjà entrées en phase opérationnelle. La mise en œuvre de ces actions sera réalisée à l'échelle de la Communauté de communes ou à une échelle plus large sur le territoire du Parc Naturel Régional des Grands Causses.

Mobilité durable

Schéma directeur cyclable

En juin 2019 , le Conseil de communauté a adopté son schéma directeur cyclable pour les 10 à 15 années à venir. Il s'articule autour de la réalisation d'infrastructures de réseaux, de services complémentaires (offre de stationnement) et d'actions d'accompagnement.

Lauréate d'un appel à projets lancé par l'Etat sur la résorption des discontinuités cyclables, la Communauté prévoit la création d'une piste cyclable sur le pont de Cureplat.

Plan de déplacement inter entreprises

En application du volet du PCAET consacré à la mobilité, la Communauté a lancé une consultation pour réaliser un Plan de déplacement interentreprises sur la zone d'activités de Millau Viaduc I et un plan de mobilité scolaire sur trois écoles volontaires de la ville de Millau.

Préservation des ressources en eau

GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques & Prévention des Inondations)

La loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) de 2014 a intégré une nouvelle compétence obligatoire à partir du 1er janvier 2018 pour certaines Communautés, qui s'appelle la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Cette nouvelle compétence comprend l'aménagement de bassin hydrographique ; l'entretien et l'aménagement de cours d'eau ; la défense contre les inondations et contre la mer ; la protection et la restauration des milieux aquatiques.

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn Amont (SMBVTA) créé en avril 2018, est chargé de la gestion de cette compétence GEMAPI. Depuis le 1er janvier 2019 et pour plus de cohérence d'action, ce syndicat intègre entièrement le périmètre des 9 Communautés de communes concernées.

Le SMBVTA exerce ses compétences dans le cadre de plusieurs outils de gestion intégrée (schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), contrat de rivière, programmes pluriannuels de gestion des cours d'eau (PPG), programme d'actions de prévention des inondations (PAPI)...). Il assure la planification et une gestion intégrée de l'eau ;

l'animation, la coordination, la concertation, et la communication pour sensibiliser les publics riverains. Il assure aussi la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre et reste un important appui technique pour la collectivité.

En 2019 il a préparé et réalisé l'état des lieux des cours d'eau du Lumensonesque et ses affluents en rive droite du Tarn. Il a aussi réalisé les travaux des 5ème et 6ème tranches du PPG « Vallée du Tarn » avec la restauration et toute la gestion administrative d'une ZEC* au méandre de Saint-Hilarin à Rivière-sur-Tarn.

Il a continué d'assurer la surveillance de l'érosion des sols et du fonctionnement des milieux aquatiques, continuer son expérimentation sur le ruisseau du Pissarot... sans oublier la préparation d'un guide du riverain pour venir renforcer la prise de conscience de leurs responsabilités.

La Communauté a organisé, en partenariat avec le SMBVTA sa 13e édition de l'opération annuelle de nettoyage des berges de rivières, le samedi 2 mars 2019 au Rozier. Près de 16 km de berges du Tarn ont ainsi été nettoyés entre les Vignes et le Rozier sans oublier la Jonte. 85 bénévoles ont œuvré et ont ramassé près de 2 tonnes de déchets.



Eau & assainissement

En prévision du transfert de la compétence eau/assainissement à la Communauté de communes d'ici 2026 et en collaboration avec les structures compétentes partenaires, elle a finalisé le cahier des charges des schémas directeurs eau & assainissement, dont la réalisation reste indispensable pour un transfert dans les meilleures conditions.

Une transition énergétique en marche

En 2019 la Communauté a poursuivi sa politique de développement des énergies renouvelables sur son territoire. Elle a assuré :

* Une mission d'assistance auprès des entreprises de ses zones d'activités pour leur permettre de juger de la faisabilité de l'équipement de leur installation en panneaux photovoltaïques.

* Le lancement d'une réflexion en lien avec la commune de Rivière pour des sources alternatives d'énergies sur le nouvel EHPAD.

* La prise en compte dans le projet de futur complexe sportif de Millau de sources d'énergie renouvelable et d'économie d'énergie au travers de la démarche HQE pour son marché global de performance.

* La prise en compte dans tous les projets portés en maîtrise d'ouvrage directe ou déléguée, de production d'Enr et de bâtiments économes comme l'école intercommunale d'Aguessac qui en est un bel exemple. Ce bâtiment MEDAILLE D'OR par la Région au titre de l'appel à projets NOWATT, sera alimenté par une chaufferie bois et a fait appel, pour sa construction, à des matériaux locaux label Bois du Massif Central.

Reconquête des milieux

Biodiversité

La Communauté de communes avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses, a lancé un diagnostic faune, flore et pastoral pendant l'année 2019, sur les plus de 190 hectares dont elle est propriétaire sur le secteur de Galès à Millau. Une opération qui a pour but de proposer une gestion du site alliant agro-pastoralisme et protection des milieux, tout en permettant de stopper la fermeture de ce milieu.

Ce diagnostic devrait aboutir en 2020 à des aménagements permettant la pâture de brebis.

Lutte contre les incendies

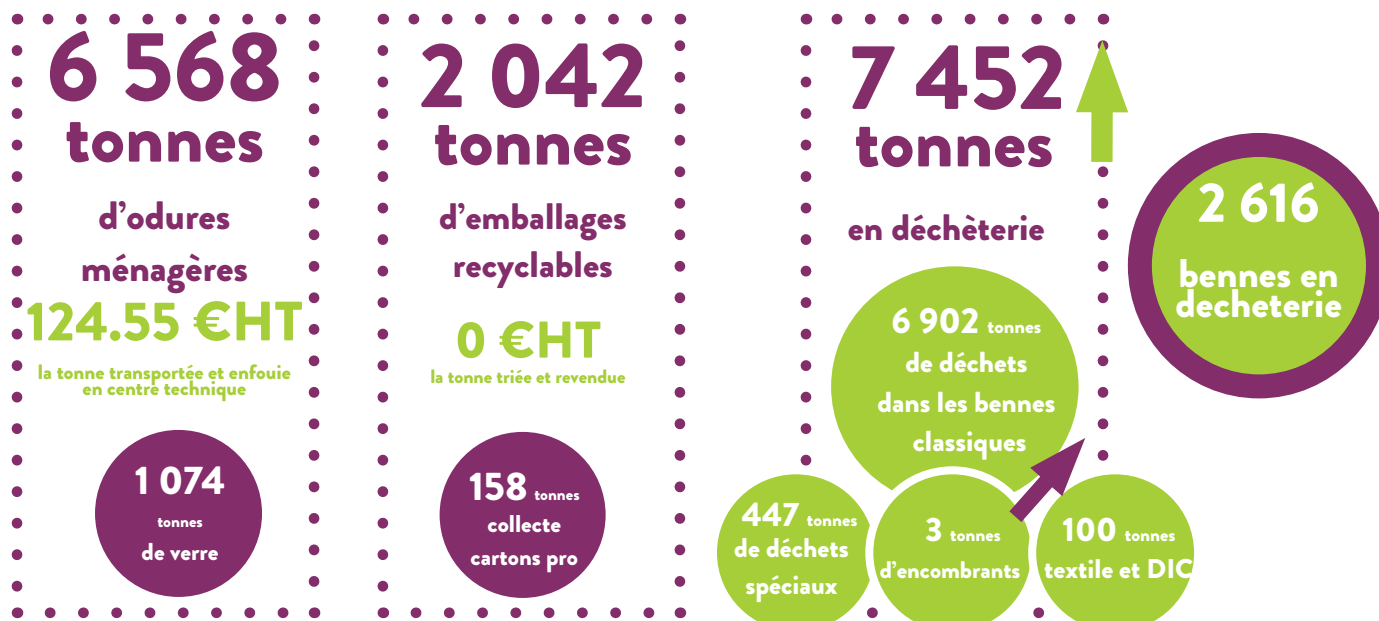
En 2019 la Communauté a réalisé les derniers travaux relatifs à la protection de la forêt du Causse Noir contre les incendies en installant des citernes sur le site de la Pouncho d'Agast et de Montpellier le Vieux . Ces travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte des communes ont bénéficié d'une aide de l'état de 80 %.

Collecte, gestion et traitement des déchets

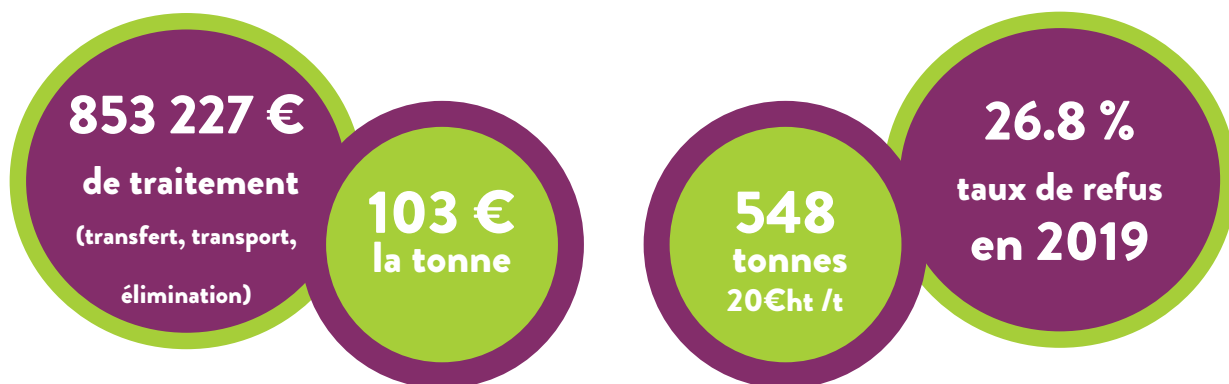
18 047 tonnes

soit

588 kg/an
par
habitant



Le coût des ordures ménagères en quelques chiffres



Depuis 2019 le verre est collecté par la société Carcano établie dans le 81, pour être fondu ensuite à la verrerie d'Albi. 200 conteneurs à verre sont répartis sur le territoire pour permettre ce tri. Les 2042 tonnes de collecte sélective, une fois conditionnées sur palettes au centre de tri de Millau, retrouvent aussi une nouvelle vie.

Le carton et le papier sont envoyés en papèterie, les gravats finissent à la carrière Sévigné, la ferraille sur la plateforme Nicollin puis chez un ferrailleur, le bois est broyé sur la plateforme Nicollin, les encombrants enfouis dans le bioréacteur de Labessière-Candeil (81) et les déchets verts produisent tranquillement du compost sur la plateforme de compostage du centre de valorisation des déchets de Millau.

Parlons qualité du tri de nos déchets

Les dernières années voient une nette dégradation de la qualité du tri sélectif sur notre collectivité. Celle-ci pourrait être liée à la généralisation de l'implantation des conteneurs enterrés et semi-enterrés qui ont comme inconvénient de déresponsabiliser les usagers et de limiter les possibilités d'identification des «mauvais trieurs».

Les caractérisations* mensuelles réalisées manuellement sur des échantillons au centre de tri permettent de déterminer un taux de refus annuel moyen de la collectivité. Cette moyenne donne ainsi à la collectivité une estimation des erreurs de tri pour ensuite donner lieu à une facturation. En 2019, 548 tonnes ont été facturées 20€ chacune.

**tri manuel du contenu d'un conteneur jaune (réalisé tous les mois de l'année, qui détermine le pourcentage d'erreurs de tri.*

Les principales erreurs de tri

o Les indésirables

Barquettes en plastique et en polystyrène, paquets de café, paquets de chips, pots de fleurs, gobelets, blisters-coques rigides en plastique, pots de yaourt ou de crème fraîche, jouets en plastique...

o Les erreurs à corriger absolument

Ordures ménagères, restes alimentaires, couches-culottes, verre, textiles-chaussures, cagettes bois, végétaux-déchets verts, chiffons, petit électroménager (sèche-cheveux, rallonge électrique, téléphone, aspirateur...), tuyaux, litière, pneus...

Ces déchets ont un fort impact sur le taux de refus en centre de tri car bien trop lourds, ils coûtent cher en traitement.

De plus, les points-propreté sont régulièrement pris pour des mini-déchèteries, ce qui n'est pas du tout leur vocation. Ces dépôts d'encombrants nuisent à l'image des collectivités, ont un impact financier important et sont passibles d'amende.



Le compostage, une idée fertile !

Considérant que 30% du contenu de notre poubelle pourrait être composté, la Communauté de communes favorise cet usage par la distribution de composteurs. Ainsi les habitants du territoire ont pu faire l'acquisition en 2019 de 29 composteurs plastique, 88 en bois et 22 lombricomposteurs.

Toutes les infos sur www.cc-millaugrandscausses.fr, rubrique déchets.



Pour sensibiliser la population à la question du tri des déchets, divers supports sont régulièrement diffusés, en particulier auprès des communes membres, dans les lieux publics et lieux d'accueil de la Communauté, sur les stands ou lors de diverses animations dans les établissements scolaires.

**L'AMÉNAGEMENT
ET LA
PLANIFICATION**

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le PLUi-HD, approuvé le 26 juin 2019 par le Conseil communautaire a été élaboré par le service planification de la Communauté et le cabinet d'études Citadia.

Il s'agit du premier document fédérateur à l'échelle du territoire communautaire, véritable socle de la stratégie territoriale qui s'articule autour des enjeux économiques et touristiques, des questions de réhabilitation et de rénovation des logements et du développement de l'habitat, de la mobilité, des questions climatiques et de résilience.

Aujourd'hui, ce document vit et sera modifié lorsque de nouveaux projets importants pour le territoire se présenteront. Il permet au service instructeur du droit des sols de traiter les autorisations d'urbanisme déposées dans les mairies des communes du territoire.

Le PLUi-HD comprend deux volets importants pour le territoire : l'habitat et les déplacements.

Concernant l'Habitat, des objectifs ont été fixés au regard des enjeux indiqués dans le SCoT et devront être réalisés lors des 20 ans à venir.

Ils seront déclinés dans des dispositifs opérationnels dédiés à la rénovation des logements, à la construction de nouveaux habitats...

Quant au transport, le PLUi-HD comprend un volet déplacements pour traiter les modes de déplacements intra-territoire. Un schéma directeur cyclable est venu préciser la problématique des déplacements cyclables avec des propositions opérationnelles d'aménagements.

Depuis, la réflexion s'est étendue aux mobilités au sens large. Non seulement parce que la Loi sur l'Organisation des Mobilités (LOM) oblige à repenser les modes de déplacements mais aussi parce qu'au-travers des bilans des transports, la problématique des mobilités se pose. La réalisation d'un Pôle d'Echanges Multimodal en articulation avec la gare SNCF impose également de revoir les déplacements.

Il est à noter que l'approbation du futur Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) viendra compléter des axes de développement pour le territoire.



Règlement Local de Publicité intercommunal

Avec sa compétence en planification, la Communauté de communes en collaboration avec les services de l'État a élaboré et approuvé en octobre 2019, un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi).

Pour se faire, la Communauté a retenu le cabinet d'études Aatiko, spécialisé dans les questions réglementaires de la publicité.

Le RLPi, disponible sur le site cc-millaugrandscausses.fr, est un document dérogatoire au code de l'environnement qui permet de réintroduire modérément la publicité dans les entités urbaines ; il comprend un règlement et un zonage.

La police de la publicité reste communale et le règlement permet aux maires d'autoriser ou non, l'implantation des dispositifs de publicité, de préenseignes et d'enseignes sur leur commune. Cependant les maires des communes membres, après consultation, ont donné un accord de principe pour déléguer ces actes au service ADS (Autorisation du droit des sols) de la communauté. Reste à finaliser les conventions.

Le manager du commerce territorial reste aussi un relais incontournable pour informer les commerçants sur leurs obligations en termes de publicités et d'enseignes.

Stratégie foncière

Conseils et expertise dans le foncier

La Communauté a signé en 2019 un partenariat avec l'Établissement Public Foncier (EPF) d'Occitanie pour l'ensemble de son territoire. Les communes du territoire intercommunal, peuvent ainsi bénéficier de ses services comme l'acquisition de biens bâtis et non bâtis (sous réserve d'être éligibles au titre des actions de l'EPF) ou l'ingénierie foncière pour des questions de dépollution, d'inondabilité et de projets touristiques.

Recensement des propriétés communautaires

Le service a réalisé un travail d'inventaire des biens communautaires pour imaginer anticiper leur devenir. Un travail conséquent de recherche d'actes a permis de rajouter une couche sur le portail X'map du SMICA*. Ces précieuses informations permettront de réfléchir à une stratégie foncière de valorisation ou des reventes de ces biens.

* Syndicat Mixte pour la Modernisation numérique et l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics Adhérents

Tout au long de l'année 2019, la Communauté s'est impliquée aux côtés de ses partenaires territoriaux pour élaborer des documents cadres structurant pour le territoire. (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, charte PNRGC, dispositif Action Cœur de ville, dispositif Bourg centre de la Région ...)

Drôit des sols



Le service ADS, créé en mai 2017, est chargé de l'instruction des autorisations d'urbanisme tels que les certificats d'urbanisme, les déclarations préalables et les permis de construire et d'aménager, il voit le nombre de dossiers à traiter augmenter chaque année.

C'est maintenant l'ensemble des communes de la Communauté qui bénéficie de l'expertise des agents de ce service. En 2019, une nouvelle organisation a été mise en place afin d'améliorer l'accueil du public intéressé.

Bilan annuel de l'OPAH-RU



Après 5 ans d'OPAH-RU* complétée d'un avenant pour une sixième année, le service a tiré le bilan de cette opération.

Au total, ce sont 661 logements agréés pour un montant total de travaux de 15,5 millions d'euros qui ont profité aux artisans et entreprises du territoire.

Le montant des aides s'est élevé à 8 millions d'euros soit environ 50 % du coût des travaux.

**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Rénovation Urbain.*

2019, a été une année de transition entre l'ancien dispositif et un nouveau. Les bases d'actions ont été posées dans le cadre du PLUi-HD notamment dans son volet Habitat. Ce volet, validé par l'Anah et la DREAL, présente des axes d'actions en matière d'Habitat au regard du bilan de l'OPAH-RU 2012-2018 et des éléments de diagnostic du territoire.

Il prévoit aujourd'hui dans son programme d'actions de poursuivre fortement l'intervention en faveur du parc privé et préconise pour cela le renouvellement de la procédure d'OPAH par le lancement d'une étude pré-opérationnelle et la lutte contre les « marchands de sommeil ».

La Communauté a engagé en 2019 cette étude pré-opérationnelle pour mettre en place un nouveau dispositif adapté.

Cette étude pré-opérationnelle a mis en exergue, entre autres points, la présence de 739 logements potentiellement indignes, 2 800 logements vacants et la nécessité de diversifier l'offre d'habitat, d'améliorer et d'adapter les logements, de produire des logements de qualité et abordable afin de renforcer l'attractivité des centres anciens.

Aide à la rénovation des façades

Dans le cadre des nouvelles OPAH et OPAH-RU, le volet façade (périmètres d'intervention, type de travaux éligibles, aides financières) a été appréhendé, par les communes, comme une action incitative importante.

La Communauté s'est engagée ainsi dans une réflexion de fond sur le sujet en collaboration avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses, les Conseils en Architecture, Urbanisme et Environnement de l'Aveyron et de la Lozère, les architectes des bâtiments de France de l'Aveyron et de la Lozère, la commission Habitat.



Pour rappel, un contrat de concession de service public (DSP) 2017-2023 a été signé entre la Communauté de communes et Transdev Occitanie Montpellier / Autocars Causse pour optimiser le réseau; éviter l'effet de bus vides hors plages scolaires et weekends et enfin réduire le coût annuel de 900 K€ à 700 K€.

Sept lignes scolaires et urbaines ont ainsi été mutualisées en 3 lignes principales dont une ligne structurante avec un départ toutes les heures.

Transports scolaires

Compétente en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité notamment pour l'organisation des transports scolaires sur l'ensemble de son territoire, la Communauté gère le transport des élèves de son territoire.

- 450 élèves domiciliés sur la Communauté et scolarisés dans la Communauté ;
- 300 élèves domiciliés à Millau-Creissels, transportés par le réseau urbain Mio ;
- 178 élèves domiciliés sur la Communauté et scolarisés hors Communauté transportés par la Région Occitanie.

Les transports des scolaires, ce sont 16 circuits journaliers avec plus de 5 autocars et 8 véhicules « 9 places ».

L'aérodrome Millau-Larzac

Cet équipement classé aérodrome d'aviation légère et de loisirs est géré depuis 2019 par la structure du Syndicat mixte regroupant le Conseil départemental de l'Aveyron et la Communauté de communes Millau Grands Causses.

L'autorité de tutelle est la DGAC Sud EST et le tiers exploitant est l'aéroclub, association de 120 adhérents

MIO, le réseau de bus urbain sur www.reseau-mio.fr

L'offre a été recentrée sur les besoins des scolaires (60 % des usagers) et les lignes desservant les principaux pôles et services : zones commerciales, centre hospitalier de Millau, piscine, stades, collèges et lycées, gare routière de Millau, centre commercial La Capelle et Place du Mandarous et centre de Creissels.

928 élèves résidents transportés/jour

Mais aussi, une navette gare/lycée en service tous les matins pour les élèves arrivant en gare par TER Occitanie / SNCF, une navette gare/lycée tous les dimanches soirs pour les élèves internes arrivant par le train.

Tous les tarifs sont identiques au sein de la Région Occitanie afin de garantir un traitement égalitaire des élèves.

Une forte communication auprès des parents et des familles a été réalisée en juin 2019, pour assurer la campagne d'inscriptions et la délivrance de cartes de transports scolaires.

www.transports-millaugrandscausses.fr

qui pratiquent du vol en aéronefs de loisirs.

Les années 2019 et 2020, sont charnières pour l'aérodrome. En effet le Syndicat mixte souhaite maintenir les activités existantes mais aussi permettre la mise en place de nouveaux services comme du parachutisme et de nouveaux événements.

Transport à la demande, un grand succès !

2 666
usagers du TAD

Le TAD mis en place par la Communauté a déjà 15 ans, il est utilisé par un cercle d'habitues de chaque commune non desservie par le réseau urbain mais pas que... il intéresse aussi certains habitants des communes de Millau et Creissels qui disposent pourtant du réseau urbain.

Il est principalement utilisé par des personnes âgées isolées, ou handicapées, maintenues à leur domicile et dépendantes, qui se rendent (pour les plus valides) tous les vendredis aux marchés de Millau, dans les centres commerciaux de Creissels et Millau, dans les maisons de santé (médecins et kinésithérapeutes), au centre hospitalier de Millau, dans les services publics...

4 925
déclenchements de
cours

3 J
par semaine

Les tarifs du TAD de porte à porte varient de 5 € (de Millau à Millau/Creissels) à 10€ (de La Roque à Millau) l'aller-retour, selon la commune de départ.

La réservation se fait directement au transporteur la veille avant 17h00. Les 3 jours de fonctionnement de la semaine (mercredi, vendredi et samedi) sont devenus identiques pour toutes les communes de la Communauté.

La Société Lucky Star est chargée d'assurer ce service jusqu'au 31 août 2020.

Gare routière

12 000 **+300**
départs d'autocars

La gare routière et ferroviaire de Millau, desservie par le réseau urbain, est proche du centre et du cœur de ville et reste un nœud d'échanges important pour se déplacer. Autant pour parcourir le département (via Saint-Affrique et Rodez) que pour se rendre dans les métropoles de Montpellier et Toulouse (liaisons LGV à Montpellier et aérienne à Toulouse) et les grandes villes de Albi, Béziers, Sète, Clermont-Ferrand ...

La gare routière existante comprend un parvis de petite taille (5 quais pour 15 à 20 lignes au départ) et un guichet où sont délivrées des informations sur les autocars des lignes régionales Lio, lignes scolaires de la Région Occitanie et de la Communauté, des lignes Flixbus, et autres services par autocars (TER SNCF...).

La gestion de la gare routière est assurée par TRA Services jusqu'au 31 décembre 2021.

En 2019, le guichet a été relooké et légèrement réaménagé afin de préparer le très prochain espace multimodal prévu dans le cadre de l'aménagement et la mise en accessibilité du hall voyageurs de la gare par la SNCF et la Région Occitanie fin 2021.

Tout en assurant une gestion financière du service délégué équilibrée, TRA gère le site internet www.garerroutieremillau.com, sur lequel se trouvent toutes les réponses aux questionnements liés aux lignes et horaires de transports depuis la gare routière de Millau.

Gens du voyage

L'année 2019 a été marquée par le ré-examen du mode de gestion des deux aires d'accueil. Pour rappel, la Communauté de communes gère une aire d'accueil permanente de 20 emplacements et 40 places de caravane, en bordure de la RD 809 entre Millau et Aguessac ; et une aire de grands passages, au lieu-dit de Brocuéjous, sur 1,5 ha de terrain aménagé et clôturé à proximité de l'aire autoroutière du viaduc de Millau (Brocuéjous).

Depuis août 2011, la gestion et l'exploitation a été confiée à la société VAGO dans le cadre de deux contrats successifs de Délégation de Services Publics d'une durée de trois (2011-2014) puis de cinq ans (2014-2019).

Le contrat qui arrivait à échéance le 31 juillet 2019 a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2019, par délibération du Conseil de la Communauté. Cette prolongation a permis d'assurer la continuité des services d'accueil sur l'aire de grands passages accueillant les groupes de mai à septembre et sur l'aire permanente de Millau, fréquentée par les gens du voyage essentiellement de mars à septembre.

Dès février 2019, la réforme ministérielle de l'aide de l'Etat (Allocation Logement Temporaire - ALT2) dédiée à la gestion des aires prévoyait une baisse importante (-50 %) des montants alloués aux gestionnaires d'aires, ce qui a eu un lourd impact.

La Communauté a ainsi dû assumer financièrement 75% de l'augmentation du déficit d'exploitation annuel. Elle a donc proposer au Conseil de la



Communauté, un modèle de gestion en lien avec les dépenses et les recettes : un marché public de service pour dissocier les missions du gestionnaire. Après consultation, le marché de gestion des deux aires d'accueil, a été attribué pour une durée de 4 ans (2020-2023) à la société VAGO, pour un montant total de 338 832 € HT soit 84 708 € HT /an.

Le service dédié au sein de la Communauté s'est fortement impliqué en 2019 dans le prochain schéma départemental des gens du voyage aux côtés des services de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) et du Pôle Social du Conseil départemental 12.

Ce groupe de travail s'est investi dans l'harmonisation des règlements intérieurs des aires du département et des tarifs de séjour. Une enquête sociale a aussi été lancée sur les aires d'accueil avec les travailleurs sociaux du CD12, pour identifier les besoins en informations, matériels et équipements des familles.

FREQUENTATION

Aire permanente
54 ménages

Des coussins berlinois pour ralentir la vitesse des véhicules entrants ont été installés et le débit internet amélioré pour la télégestion et les familles. Un nettoyage du site et son débroussaillage permettent aujourd'hui de protéger les occupants du risque d'incendie du site.

Aire de grands passages
202 caravanes

Des travaux d'extension provisoire de l'aire sur le terrain accolé ont été réalisés avec la création d'une entrée supplémentaire avec portail, fauchage et enlèvement des arbustes, nivellement de l'espace enherbé et clôture renforcée pour éviter l'intrusion de camping-cars, motos, voitures...

Le
DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL

Les PARCS D'ACTIVITES

Millau Viaduc 1



Développement territorial

Développement d'entreprises et nouvelles implantations



2S USINAGE, spécialisée dans le tournage – fraisage et serrurerie a implanté son entreprise sur la parcelle n° 31 du parc d'activités Millau Viaduc 1.

L'entreprise **AUGLANS**, spécialisée dans les travaux



publics et la location de matériel de travaux publics a agrandi sa surface sur la parcelle mitoyenne acquise en 2018.

Une réflexion pour la mise en place d'une nouvelle signalétique dans les parcs d'activités Millau Viaduc 1, Millau Viaduc 2 et Millau Ouest a été menée. Les entreprises ont été consultées et des travaux seront réalisés au cours de l'année 2020.

En 2019, la gestion des eaux pluviales sur les parcs d'activités de Millau Viaduc 1, Millau Viaduc 2 et Millau Ouest a été attribuée à la société Veolia eau. Elle a pour mission l'entretien annuel du bon fonctionnement des équipements des bassins, l'analyses des eaux et des sédiments et l'intervention d'urgence en cas de pollution.

Un suivi écologique a été réalisé sur la zone de compensation ayant fait l'objet de travaux d'ouverture du milieu. Ce suivi s'intéresse notamment aux reptiles, insectes, amphibiens, mammifères, oiseaux et à la flore. Il a été mené sur le parc d'activités Millau Viaduc 2 et sur la zone de compensation.

Millau Viaduc 2

60 ha
Surface
totale

8 lots

immédiatement
disponibles



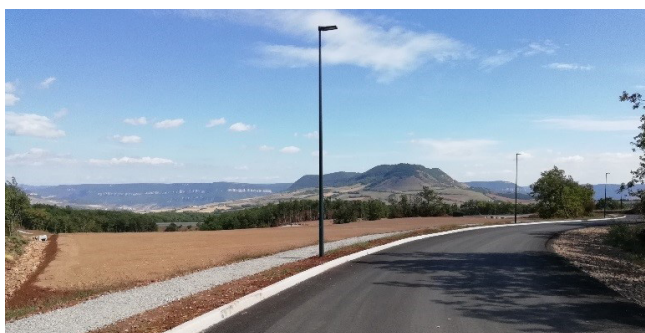
La qualité d'intégration paysagère du parc à proximité immédiate de l'A75, constitue un cadre plus qu'exceptionnel et une vitrine qu'il convient de valoriser à sa juste valeur. La Communauté a ainsi décidé d'y privilégier l'implantation de nouvelles entreprises extérieures au territoire.

Le Parc Millau Viaduc 2 a été inauguré le 17 janvier 2019 et profite pour sa commercialisation d'une promotion multiple.

La prospection endogène est assurée en direct par les services de la Communauté, tandis que la prospection exogène s'appuie sur un cabinet

spécialisé. Cabinet qui, par une stratégie digitale et une stratégie proactive (prospection sectorielle), donnera au territoire les meilleures chances d'attirer de nouvelles entreprises exogènes.

Les messages véhiculés par la marque de territoire et d'attractivité STYLE MILLAU, viennent en renfort et apportent un nouvel éclairage sur le territoire pour créer des conditions propices à la réussite de la commercialisation de cette nouvelle offre immobilière.



Millau Ouest

7
entreprises

56
emplois

1 lot
reste à
commercialiser



Développement
territorial



RETRO AUTO SPORT

Dans le cadre du développement des activités de sa société, Monsieur MOUYSET a souhaité acquérir le lot n°A01 de 5 447 m² du parc d'activités Millau Ouest afin d'y implanter sa société actuellement installée à Creissels.



CICM

Messieurs Stéphane BOOMS et Julien BERCEAUX, co-gérant de la société CICM Montage, spécialisée dans le montage et l'habillage de structures métalliques installée 687 avenue de l'Europe à Millau, ont souhaité acquérir le lot n° A02 de 2 447 m² afin d'y implanter leur société.



ALET SUDRE
PAYSAGES ET PISCINES

PAYSAGES PISCINES

Spécialisée dans l'entretien des espaces verts, pose et aménagement des abords de piscines, l'entreprise Paysages Piscines a souhaité s'implanter sur la parcelle A03 sur le parc d'activités de Millau Ouest.

Aide à l'immobilier d'entreprises

5 entreprises aidées

107 K €

La Communauté de communes a établi un règlement d'intervention pour les aides à l'immobilier d'entreprises.

Ce dispositif permet d'accompagner les entreprises dans leurs efforts de développement et de modernisation. Il vise à favoriser l'installation durable d'entreprises en les accompagnant dans leur investissement immobilier.

La Communauté avec 20% d'apport enclenche la participation de 80% de la Région.

En 2019 la Communauté de communes a ainsi aidé 5 entreprises pour un accompagnement total à hauteur de 107 K€.

L'entreprise AUGLANS a sollicité la Communauté de communes pour le développement de ses activités et la création de 10 emplois.

L'entreprise Le Sahuc a sollicité la Communauté de communes pour l'ouverture d'un restaurant de type gastronomique dans les Gorges du Tarn (Peyrelade) avec la création de 3 emplois.

L'entreprise ROC & CANYON a bénéficié de l'aide à l'immobilier d'entreprises dans le cadre du développement de ses activités dans le secteur de l'animation et des activités de sport / tourisme pour la construction d'un bâtiment de 400 m² situé rue des Ondes à Millau.

L'entreprise JASSE LARZOU TRAITEUR, filiale du Groupe Alain DECEMBRE, pour le développement de ses activités et la création de 15 emplois (8 emplois sont déjà créés), dans l'ancien bâtiment de Sud Aveyron Viandes sur Millau Viaduc 1 et l'extension de ce dernier.

L'entreprise AMBULANCES ORTS pour l'ouverture d'un centre funéraire prévoit l'embauche de 2 personnes, et surtout le maintien de 17 autres emplois puisque la création de cette chambre funéraire est indispensable au maintien de l'activité.

Le COMMERCE

La politique locale du commerce

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, attribue aux Communautés de communes une nouvelle compétence de « politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ».

Cette compétence a été transférée aux Communautés de communes le 1er janvier 2017 et son intérêt communautaire peut évoluer tout au long de la vie de la communauté, il est donc possible dans un premier temps, de définir l'intérêt communautaire à minima.

Cette politique locale du commerce, issue des discussions locales sur les contours de la compétence « commerce », doit être adaptée aux caractéristiques du territoire et aux enjeux et volontés politiques.

L'évolution des modes de consommation et des attentes des consommateurs doivent aussi être prises en compte, sans oublier les compétences connexes comme l'urbanisme, l'aménagement, la mobilité, l'habitat, le tourisme, etc...

Les actions d'animation, assurées par l'Office du commerce et de l'artisanat seront à intégrer et seront complémentaires de l'ensemble des actions définies dans le cadre de la Politique Locale du Commerce, elle-même inscrite dans le plan d'Action Coeur de Ville.

Le déploiement de cette Politique Locale du Commerce et de ses actions stratégiques comme l'observation, les différentes études, la coordination et le travail partenarial de l'ensemble des acteurs du commerce sont assumées depuis octobre 2019 par le manager du commerce territorial.

Recruté par la Communauté, il apporte son expertise en conseil stratégique, au travers d'un plan d'actions spécifique.

Il assure en parallèle la coordination et l'animation de l'ensemble des acteurs du territoire, la promotion et le développement des différents partenaires financiers de la collectivité. Le tout dans une logique de politique partagée et ce sur l'ensemble du territoire de la Communauté.

L'Office du commerce et de l'artisanat

Le périmètre d'intervention de l'Office du Commerce et de l'Artisanat Millau Grands Causses est celui du territoire de la Communauté de Communes.

A ce jour, il compte 120 adhérents. Pour l'année 2019, il a poursuivi ses différentes actions d'animations commerciales pour dynamiser le centre-ville de Millau et le territoire dans son ensemble.

Il a organisé des ateliers de formations, les braderies d'hiver et d'été, les animations de Noël en centre-ville, 2 bodegas, le salon de l'habitat, des loisirs et de l'auto, l'opération chéquier shopping et bien d'autres encore.

La Communauté et la Ville de Millau, ont participé à hauteur de 15 000 € chacune pour la mise en place de toutes ces animations.

La MAISON DES ENTREPRISES

Comité technique économique

Créé dans le cadre de la stratégie d'attractivité initiée par la Communauté de communes en 2016, ce Comité regroupe l'ensemble des acteurs économiques, locaux et régionaux, de la création, de la reprise et du développement d'entreprises.

En 2019, ce comité qui se rassemble 5 fois par an, a mis en place la Rencontre Multi Conseils du 6 décembre, qui permet de trouver en un seul lieu tous les acteurs de l'accompagnement de tout projet économique.

Le Comité technique économique a aussi co-réalisé le «Guide Entreprendre», qui recense tous les interlocuteurs d'un porteur de projets et ce à chaque étape de son projet.

Les réunions du comité ont aussi été l'occasion de sensibiliser ses membres à la démarche d'attractivité et aux modalités d'utilisation des différents outils de marketing territorial.



Entrées et sorties

Des installations en incubateur, pépinière ou hôtel d'entreprises

Selon le stade, la maturité du projet et/ou l'âge de la structure, l'accueil au sein de la Maison des Entreprises peut se faire en incubateur, pépinière ou hôtel. En passant ainsi de l'un à l'autre dispositif tout en restant accompagné et hébergé au sein de la même structure.

En 2019, 3 projets sont entrés dans le dispositif incubateur au sein de la MDE et 3 autres hors les murs*.

6 entreprises ont rejoint le dispositif pépinière d'entreprises, dont 3 à la MDE et 3 hors les murs. Au total en 2019, ce sont 15 projets et startups qui sont accompagnés en dispositif pépinière ou incubateur, avec ou sans hébergement : Be Causse My France, BLOOM, Ingépréfa, RAPH, B-Trust, DiGiT, Superbe SPB, Lolilearn, Tchalo Productions, MyO, Esperienca, Cédric RIGAL, TIMIT, Ose le zéro déchet et Pratic Verte.

* hors les murs : au Ping Pong Cowork ou autre solution (domicile, autre espace)

Sorties de la pépinière et de l'hôtel d'entreprises

Ludovic Roustan avec Confluence parapente a quitté la pépinière pour rejoindre le dispositif hôtel d'entreprises et dans le même temps l'hôtel d'entreprises vu partir le Centre de formation Marce Henry et Harmonie Mutuelle.



La Maison des Entreprises a accueilli en 2019 un INCUBATEUR, nouveau dispositif d'accompagnement qui a nécessité des travaux pour accueillir dès le mois de Janvier 2020 ses nouveaux bénéficiaires.

2 nouveaux bureaux ont aussi été créés pour accueillir 2 nouveaux agents administratifs du pôle développement territorial de la Communauté. La salle de réunion du 1er étage s'est ainsi réduite de moitié.

L'installation d'une nouvelle entreprise a nécessité la rénovation d'un atelier au 1er étage, laissé par un ancien locataire.

Les services de la DIRECCTE qui ont été relogés ont demandé la division d'un plateau tertiaire en deux lots distincts au 2e étage de la Maison des Entreprises.

Pendant le 1er trimestre 2019, le 4ème étage a été désamianté et a vu la pergola de la terrasse supprimée.



Couveuse d'entreprises

9 600 €
participation
ComCom

8
parcours
financés



Pour mémoire, le dispositif couveuse d'entreprises permet d'accompagner les nouveaux entrepreneurs de façon sécurisée afin de développer des

activités pérennes sur le territoire dans un cadre juridique adapté avec le Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (C.A.P.E.).

Initiative Aveyron



En 2019, Initiative Aveyron, partenariat de la Communauté de communes pour le développement et la création d'entreprises a délivré 25 prêts d'honneurs pour un montant global de 197 432 €. La Communauté de communes a participé à hauteur de 12 269 €.

Adefpat

L'Adefpat a accompagné le Jardin du Chayran dans la diversification de ses métiers et l'Espace Millau Art et Savoir faire pour la commercialisation des produits des artisans.

Elle est aussi venue en aide à de jeunes entreprises dans le cadre de formation développement en marketing et design de l'offre produit/service. En Juillet les entreprises Pleaz, Superbe SPB, Tchalo Productions, Be Causses My France et Zone 360 et en Octobre, c'était au tour de Timit, MyO, B-Trust, Source du Mona, Ose le zéro déchet et Sport adapté.

Télétravailler, mais pas que, au Ping Pong Cowork

Nouvel outil d'accompagnement à la création d'entreprises, l'espace de coworking vient compléter l'offre de services de la Maison des Entreprises.

Un nouvel outil, inauguré le 31 mai 2018, qui propose aux entreprises, porteurs de projet, travailleurs indépendants et télétravailleurs, des lieux partagés, mutualisés et conviviaux utilisables de manière ponctuelle et flexible. Ainsi, un bureau, une salle de réunion, un poste de travail informatique peuvent être réservés à l'heure ou à la journée et sans engagement.

En 1 an, de juin 2018 à juin 2019, ce sont 15 entreprises qui ont fréquenté régulièrement cet espace et 25 structures qui ont réservé la salle de réunion pour des rencontres, séminaires, formations...

Le résultat pour la première année reste très encourageant malgré un démarrage difficile les 4 premiers mois d'exploitation. Une communication plus importante permettrait probablement de contribuer au taux d'occupation plus fourni.

Si l'augmentation progressive de ce taux, notamment pour l'open space continue à ce rythme, les estimations sur les 3 premières années devraient être respectées.



Les RDV de la Maison des Entreprises

le concours à projets «Crée ta boîte»

Le concours à projets a été relancé pour détecter et accompagner des porteurs de projets et des créations d'entreprises.

Démarré le 2 avril il s'est terminé le 13 juin avec 17 dossiers reçus. Les prix ont été remis le 25 juin à la Halle Viaduc aux 4 Lauréats.

- Prix « Idée d'entreprise » : « RAPH » 4000 € => accompagné en incubateur, hébergé à la MDE
- Prix « Développement » : « TIMIT » 4000 € => accompagné en pépinière, hébergé au cowork
- Prix « Innovation » : « SAGITTAIRE » 5000 € => Hébergé et accompagné en incubateur - MDE
- Prix « Coup de cœur » : « Chausson MyO » 2000€ => accompagné en pépinière, hébergé à la MDE.

Sur les 12 restants, 6 sont accompagnés ou l'ont été (B-trust, Lolilearn, Bloom, Cédric RIGAL, Source du Mona, MBS parachutisme) dont 2 sont hébergés à la MDE (Lolilearn, Bloom).



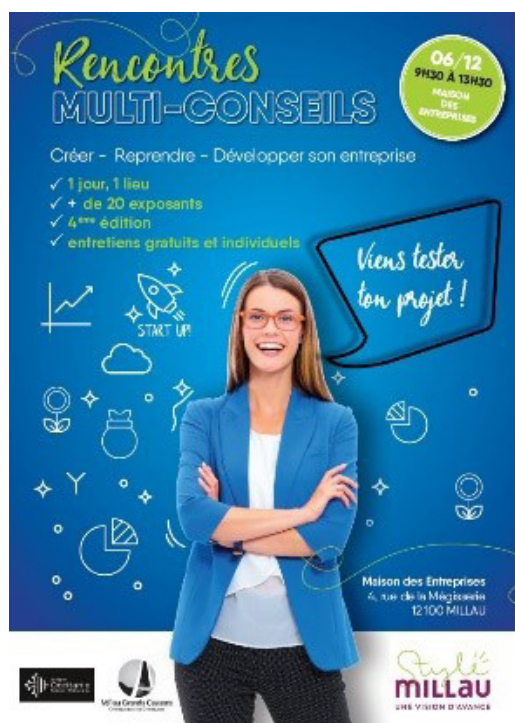
Les petits-déjeuners/ateliers de l'entrepreneuriat

Ces 6 rendez-vous organisés sur une matinée, sont destinés aux entreprises et porteurs de projets accompagnés par la pépinière ou l'incubateur.

Ramène ton Mug ! C'est plus écolo !

Tous les premiers jeudis du mois, l'équipe du pôle développement territorial de la Communauté a instauré une pause-café commune à tous les occupants de la MDE. Une opération qui vise à créer du lien. Il y a également un aspect écologique à ne pas utiliser de gobelets en plastique : un Mug en céramique Style Millau a été offert à la première participation.

3 rencontres ont été organisées en 2019 (octobre, novembre, décembre).



Les rencontres multi-conseils

Pour sa quatrième édition, la Rencontre multi-conseils a permis aux 50 visiteurs de retrouver tous les partenaires et acteurs économiques du territoire. Présents en un seul lieu, le temps d'une demi-journée, ils présentent au public en parcours de création ou de reprise, tous les services qui pourront les intéresser.

La STRUCTURATION DES FILIERES

La Communauté de communes veille à soutenir les opérations visant à promouvoir les actions structurant l'économie de son territoire, notamment celles en lien avec les filières emblématiques de Millau Grands Causses, comme le Cuir et les Savoir-faire d'excellence, les éco-activités, l'agriculture, les sports de pleine nature...

Filière «Cuir & Savoir-Faire d'excellence»

Le Pôle Cuir...

Partenaire du Pôle Cuir depuis 2015, la comcom aide financièrement cette association à mettre en place de nombreuses actions pour le développement et la structuration de cette filière. En 2019, 7 000€ ont été confiés, pour entre autres missions, le maintien des savoir-faire spécifiques de la filière et sa valorisation.



... et Unesco

La Communauté de communes soutient aussi les opérations visant à promouvoir les savoir-faire locaux.

Les Etats Généraux de l'Industrie de janvier 2010 et les travaux menés par un groupe d'élus et de techniciens de la CCI Aveyron en novembre 2012, ont confirmé que la filière « Cuirs et Peaux » représente de réelles perspectives économiques en Aveyron.

Grâce à sa tradition d'élevage, à la renommée de son industrie de la tannerie, mégisserie, aux talents de ses entreprises de la maroquinerie, ganterie, sellerie... l'Aveyron peut faire partie du paysage du cuir français au même titre que la Dordogne, la Drôme ou la Haute-Vienne.

Sous l'impulsion d'Olivier Fabre, Président Directeur Général de la Maison Fabre à Millau et membre du Pôle Cuir Aveyron, un engagement vers une démarche pour l'inscription de la ganterie millavoise au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco s'est confirmé.

Plusieurs contacts ont ainsi été pris sur Paris, auprès des ministères et de l'ambassadeur de France à l'Unesco. Ces rendez-vous ont conforté la légitimité de cette démarche.

Au niveau local, la Ville de Millau, classée « Ville d'Art et d'Histoire » et « Ville et Métiers d'Art » et la Communauté de Communes, en charge du développement territorial et de l'attractivité, ont également été associées à cette dynamique.

Le processus d'inscription de la ganterie millavoise au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco est long et a besoin d'être piloté par un professionnel expert. Nadia BEDAR, qui a accompagné récemment le projet d'inscription à l'Unesco des parfums de Grasse a ainsi été recrutée dès le 1er Juin pour traiter cette mission d'envergure. Recrutée dans un premier temps par le pôle cuir, elle le sera ensuite par l'association porteuse du projet de labélisation qu'elle aura mise en place.

Une convention tripartite liant le Pôle Cuir, la Ville de Millau et la Communauté a ainsi été mise en place pour assurer la charge du recrutement de cette professionnelle pendant les 6 premiers mois, soit 9 000 € chacune.

Partenariat avec l'association « Millau Art et Savoir-Faire »

La participation de la Communauté de communes à hauteur de 13 000 € a contribué à la réalisation de nombreuses actions comme l'exposition «Cir'Cuir» en partenariat avec le Musée de Millau et le Pôle Cuir et une exposition « l'artisanat, signature du territoire » ; « Terre, le RAJA d'Antibes » en partenariat avec l'association Terranga à l'occasion des 30 ans du marché des Potiers ; et enfin le Noël des artisans.



leader AVEYRON

Composé de 21 entreprises de taille et de forme différentes, ce groupement, soutenu par la Communauté à hauteur de 3 500 € par an, vise à sensibiliser et rassembler des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs qui font de l'environnement et de l'innovation, des atouts pour leur développement et celui du territoire. Il facilite les projets collaboratifs, mutualise les ressources, coordonne et fédère un maximum d'initiatives locales ... Sans compter le bénéfice de profiter des manifestations et de l'ingénierie de Leader Occitanie.

En 2019, Leader Aveyron s'est entre autres sujets, concentré sur la mise en place d'une filière locale de recyclage et valorisation du « verre plat », (non recyclé actuellement, mais enfoui avec les déchets inertes), existant sur des milliers de fenêtres et portes remplacées chaque année au niveau régional. Avec un potentiel national de 200 millions de fenêtres à remplacer à moyen terme.

Filière Agricole - Maraîchage Bio

Poursuite du partenariat avec « Le Jardin du Chayran »

Le jardin du Chayran a continué en 2019 d'assurer l'entretien et l'aménagement paysager du site qu'il occupe, en contrepartie d'un soutien financier de la Communauté de communes, formalisé par la signature d'une convention de partenariat, qui représente une aide financière de 30 000 €/an pour le volet fonctionnement.

Mise à disposition de terres maraîchère à Peyre

La Communauté de communes s'est engagée depuis plusieurs années dans une politique de prospection et d'acquisition foncière.

Ainsi, par délibération du 20 novembre 2013, la Communauté de communes a acquis auprès de la SAFALT un ensemble de parcelles situé sur la commune de Comprégnac au lieu-dit de Peyre / La

Rivière Basse représentant une surface totale de 11 616 m² et s'est engagée à y installer un maraîcher.

En décembre 2019 la Communauté de communes a mis à disposition ces terres par le biais d'une convention, à Madame Karine CARTAYRADE jeune maraîchère moyennant une redevance de 230 €.

Convention cadre de partenariat avec la Chambre d'agriculture

L'agriculture est un secteur très développé et dynamique, dans le département de l'Aveyron. La Surface Agricole Utile (SAU) s'y étend sur 514 900 ha soit près de 60 % de la superficie départementale.

En prenant en compte l'ensemble des exploitants (11 800), les salariés agricoles (944) et les travailleurs des entreprises agricoles (592), c'est plus de 13 % de la population active qui travaille directement dans l'agriculture de production soit près de 13 000 personnes, à comparer avec la moyenne nationale qui s'élève à 3,5 %.

Plus globalement, une grande partie de l'économie aveyronnaise est tirée par l'activité agricole où l'industrie agroalimentaire y réalise un chiffre d'affaires de deux milliards d'euros.

L'engouement actuel des consommateurs pour les produits de qualité rattachés au terroir, des méthodes

de production respectueuses de l'environnement, et d'un cadre de vie préservé, représente une véritable opportunité pour l'agriculture aveyronnaise qui a fait depuis longtemps le choix de se tourner vers la qualité.

Élément structurant de ce territoire, l'agriculture exerce de nombreux rôles dans l'entretien et le façonnage du paysage, dans l'environnement et dans l'aménagement ainsi que dans la vie économique, sociale et culturelle de ce territoire.

Dans ce contexte, la Chambre d'agriculture et la Communauté de communes Millau Grands Causses ont souhaité mettre en place un partenariat par le biais d'une convention cadre pour contribuer à la valorisation du cadre de vie et au partage du territoire, notamment par son aménagement.



Des EXPERTISES à notre service

Pôle de compétitivité

La Communauté de communes souhaite laisser une place à l'émergence d'entreprises innovantes sur son territoire et soutenir les initiatives des différents opérateurs susceptibles d'apporter une plus-value aux actions entreprises par la Communauté, notamment dans le cadre de la filière des énergies renouvelables.

Le pôle de compétitivité DERBI a pour vocation de contribuer en tant qu'acteur de référence, à l'objectif stratégique de la Région Occitanie de devenir Région à Energie Positive, c'est à dire de couvrir 100 % des besoins d'énergie par la production d'énergies renouvelables locales d'ici 2050.

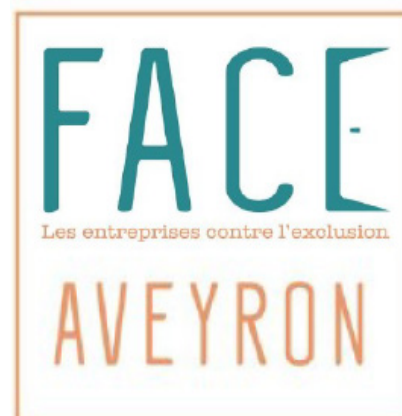
Afin de pouvoir bénéficier de son expertise la Communauté de communes a adhéré pour l'année 2019 au pôle de compétitivité DERBI, pour un montant de 3 000 €.



Face Aveyron

Depuis 1993, FACE AVEYRON défend les valeurs de solidarité, de cohésion sociale, d'égalité des chances et d'égalité de traitement.

Dans la perspective d'un rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi, dans le but d'améliorer le recrutement territorial et de faciliter l'approche de responsabilité sociétale des entreprises la Communauté de communes de Millau Grands Causses a adhéré à ce réseau en 2019 pour un coût de 700€.



Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, la Communauté assure la gestion d'une pépinière d'entreprises située à la Maison des Entreprises, d'une pépinière métiers d'art en centre-ville, et du village d'entreprises situé sur le parc d'activités de Millau-Viaduc, afin de favoriser la création et le développement d'entreprises et l'emploi sur son territoire.

Pour cela, elle dispose également d'un incubateur dont l'accompagnement proposé aux startups a été renforcé en intégrant la plateforme InNoryevA gérée par l'association SISMIC, à laquelle la Communauté a adhéré pour un montant de 1 000€.



Le BIC

Le Business Incubator Center de Montpellier Méditerranée Métropole a signé une convention avec la Communauté en juillet 2019.

Elle permet aux entreprises hébergées dans les structures de la Communauté de bénéficier de formations et de parcours d'accompagnements de pointe et très ciblés, dispensés au sein du BIC de la Métropole.

- Définition de la stratégie de développement,
- Développement des ventes
- Recherche de financements
- Création de réseaux

Reneta

La Communauté de communes soutient et accompagne les activités en lien avec le secteur agricole et réfléchit à la mise en place d'une couveuse agricole Ovin / lait dédiée à la reprise d'activités des éleveurs locaux. En 2016, le chiffre d'affaires de l'agriculture aveyronnaise avoisine un milliard d'euros.

Dans un contexte de diminution du nombre d'actifs agricoles, le test d'activité que propose RENETA, est un outil innovant, au croisement de l'agriculture et de l'économie sociale et solidaire. Il participe activement et sans conteste au renouvellement des générations d'agriculteurs et encourage la création d'activités agricoles professionnelles progressives. Pour profiter de l'expertise de ce Réseau, la Communauté de communes lui a versé 1 950 € pour l'année 2019.

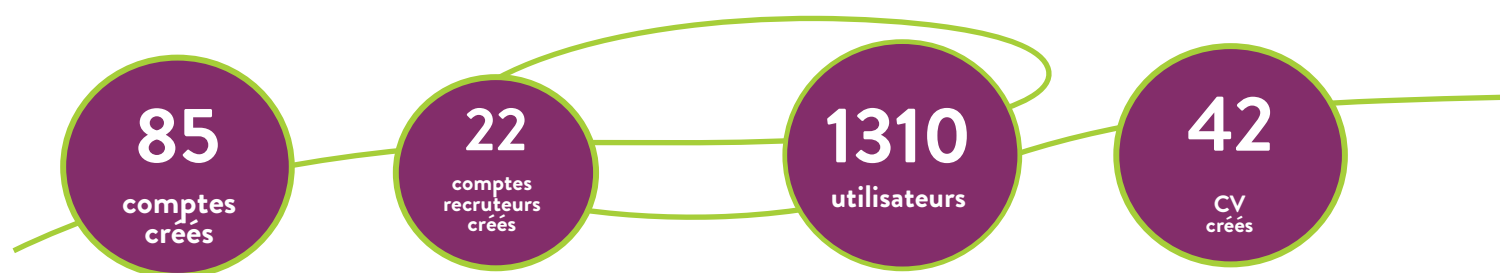


L'EMPLOI

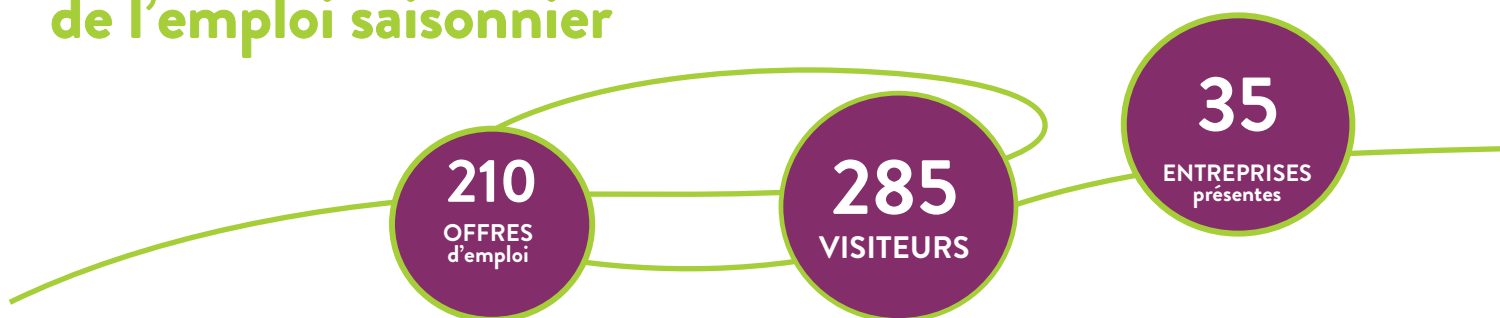
emploi.stylemillau.fr

La plateforme utilise un système d'agrégation de l'ensembles des sites dédiés à l'emploi et reste un moyen simple de cibler les candidats locaux ou non qui souhaitent trouver un emploi sur ce territoire, qu'ils affectionnent peut-être déjà particulièrement sans y vivre.

Les offres sont aussi celles déposées directement par les entreprises locales. Ce faisant, elles s'offrent plus de chances de trouver leurs futures recrues.



16ème forum de l'emploi saisonnier



Co-organisé par les Communautés de communes de Millau Grands Causses et du Saint Affricain, la Mission Locale départementale, la Chambre d'Agriculture, 2ISA, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aveyron, la Ville de Millau, Pôle Emploi ; cette belle opération est l'occasion de diffuser les offres d'emploi saisonniers des recruteurs locaux, de mettre en relation employeurs et candidats en direct, ... Mais aussi d'apporter une information générale sur les techniques de recherche d'emploi grâce à divers ateliers de simulation (Pôle Emploi, Mission Locale, 2ISA), du conseil en image (Sophie Pradel), et bien d'autres choses encore.

Convention cadre de partenariat avec Pôle Emploi

Dans son projet stratégique 2015-2020, Pôle Emploi s'est engagé à agir au plus près des territoires et accompagner, en complémentarité avec ses partenaires, les mutations économiques en favorisant l'insertion des demandeurs d'emploi et le développement économique local.

La Communauté, en tant que collectivité locale dispose d'une valeur ajoutée incontournable dans sa connaissance fine du territoire de par sa proximité aux réalités du terrain, des entreprises, des usagers, et dans sa capacité d'articuler des approches économiques et sociales de l'emploi. Mais elle souhaite disposer d'informations précises supplémentaires pour ajuster son plan d'action.

C'est pourquoi, elle a signé avec Pôle Emploi une convention pour élargir et renforcer leur collaboration et favoriser le développement économique local, le retour à l'emploi et répondre aux

besoins des demandeurs d'emploi et des entreprises. Il convient de rappeler que la mise en complémentarité des offres de services passe notamment par :

- la connaissance réciproque de ces offres. Pour ce faire, chaque partenaire informera régulièrement l'autre de l'évolution de son offre de services et pourra participer à sa diffusion dans l'autre réseau (ex : intervention en réunion) ;
- la conduite d'actions communes en direction des entreprises et des demandeurs d'emploi (forums, petits déjeuners, réunions d'information, ...).

Les deux entités prévoient de développer ensemble leur partenariat autour d'un diagnostic partagé du marché du travail et des besoins de recrutement des entreprises, d'appui au recrutement auprès des entreprises et d'une coopération autour des événements liés à l'emploi.

Jeune chambre économique de Millau



La Jeune Chambre Economique de Millau, association créée en 1987, est affiliée à la Jeune Chambre Economique Française, mouvement de jeunes citoyens (âgés de 18 à 40 ans) engagés pour agir au cœur de leur territoire et contribuer au bien-être de la société par la mise en place de projets sociaux, économiques, environnementaux, culturels, ...

L'objectif principal de la Jeune Chambre Economique est de former des jeunes à la prise de responsabilité. Pour cela, la Jeune Chambre Economique propose des formations lors d'événements internes se déroulant au niveau régional, national voire mondial.

Grâce à ces formations et au parcours proposé par la Jeune Chambre Economique, les membres de la Jeune Chambre Economique de Millau ont pu mener des actions spécifiques sur notre territoire.

Ainsi en 2019 la JCE de Millau, qui comptait 19 membres, a mené et finalisé ses actions comme le CV citoyen (valorisation des compétences acquises dans le domaine associatif), la préparation de l'action Eco'cotte, la participation à la Journée Multi conseil (en tant que membre du Comité Technique Economique) organisée par le Pôle Développement Territorial de la Communauté de communes.

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR & LA FORMATION

Intégration des étudiants

Les Communautés de communes de Millau Grands Causses et du Saint Affricain sont toutes les deux, depuis le 1er Janvier 2018, compétentes dans les domaines de l'Enseignement supérieur et de la Formation/qualification. A ce titre elles organisent à chaque rentrée, en marge de la Semaine de l'Étudiant organisée au niveau régional par l'Université Fédérale de Toulouse, un événement qui leur est entièrement dédié.



En 2019, ils ont eu droit à une journée plus que forte en émotions !

Le 19 septembre, un SURVIVOR CHALLENGE (proposé par Evolution 2), ou comment devenir aventurier le temps d'un challenge inspiré de Koh Lanta, a rassemblé plus de 400 étudiants.

Une animation pour laquelle l'esprit d'équipe et de conquête était primordial pour venir à bout des 15 épreuves et parvenir à ouvrir les 4 coffres et découvrir les récompenses.

Le 17 octobre une visite du Beffroi et de la ville de Millau était aussi proposée pour «partager» et fédérer autrement.



Salon de la formation

Les collectivités territoriales du Sud-Aveyron ont décidé de mutualiser leurs moyens en vue de promouvoir l'offre de formation et d'Enseignement Supérieur sur le territoire, ces deux thématiques étant des facteurs d'attractivité. Les villes et communautés de communes de Millau et de Saint-Affrique se sont associées depuis 2018 pour organiser un Salon de la Formation et de l'Enseignement Supérieur en Sud-Aveyron.

En 2019 ces 2 rendez-vous ont rassemblé plus de 650 visiteurs. Le premier à Saint Affrique en janvier et un deuxième à Millau en Novembre.

Ouvertes toute la journée aux lycéens, aux étudiants, aux personnes voulant acquérir des compétences en lien avec leur emploi, aux demandeurs d'emploi et à toute autre personne intéressée, ces rencontres permettent de trouver la formation initiale ou professionnelle disponible sur Millau et Saint-Affrique.

Ce salon de la formation est l'occasion de trouver des conseils et les meilleurs outils pour se former tout au long de la vie.



Développement territorial



Salon Taf'sport

Co-organisé par la Communauté de communes Millau Grands Causses, Face Aveyron et la DIRECCTE, en partenariat avec Pôle emploi, la Mission locale, Cap emploi, Tremplin pour l'emploi et les Coopérateurs, cette manifestation pour sa première édition avait pris la forme d'un forum de l'emploi autour d'un événement sportif ciblé sur la pétanque.

L'occasion de jouer ensemble tout un après-midi, au boulodrome des Coopérateurs et de faciliter ainsi la relation des personnes en recherche d'emploi et des entreprises prêtes à recruter.



ASESRO

ASESRO, l'Assemblée des Sites d'Enseignement Supérieur et de la Recherche d'Occitanie ou comment se donner toutes les chances de réussir. Pour cela, la Région a impulsé sur chaque site universitaire d'équilibre, une politique de développement cohérente et mutualisée associant les collectivités locales, les établissements d'enseignement supérieur et les acteurs socio-économiques.

En 2019, la Communauté de communes a désigné un binôme «centre de formation» / «collectivité» pour assurer, ensemble, la mise en oeuvre d'un schéma régional dédié à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Romain Rey du centre de formation de Champollion et Bruno Bedos du pôle développement territorial de la Communauté ont ainsi organisé localement des rencontres avec les acteurs de la formation et de l'enseignement supérieur.

PROSPECTION EN SALON

Le pôle développement territorial de Millau Grands Causses a participé en 2019, à de nombreux rendez-vous économiques incontournables. Soit en simple visiteur pour évaluer la fréquentation et les domaines d'activités représentés ; soit en tant qu'exposant avec prospection en direct ou réalisée en amont de l'événement. Soit pour participer à des carrefours d'affaires avec prises de rendez hyper qualifiés préalablement. Des présences et des rencontres qui permettent dans le même temps d'exposer le territoire dans son ensemble au travers de sa marque de territoire Style Millau.

Des rendez-vous qualifiés pris et organisés par Geolink, chargé de la prospection active du pôle, depuis 2018. Géolink qui met en place, pour le compte de la Communauté, une stratégie pertinente en vue de favoriser le développement et la commercialisation de l'immobilier d'entreprises de la collectivité.

Salons avec RDV pris en amont

Le salon **SIMI**, dédié à l'immobilier d'entreprises, du 11 au 13 décembre à Paris a permis de rencontrer 3 porteurs de projets qualifiés. Des prospects dans des domaines aussi divers que le développement français spécialisé dans l'immobilier commercial (BBFD), la foncière spécialisée dans la construction de bâtiments pour les entreprises du bâtiment et du négoce BtoB (Patriarca), ou encore la construction avec GSE.

Le salon du trail du **Festival des Templiers**, du 15 au 18 octobre à Millau qui rassemble un grand nombre d'équipementiers et autres spécialistes du sport de nature ainsi que la presse spécialisée. 14 rendez-vous calés en amont grâce aux listing exposants et coureurs de l'organisateur, dont certains étaient très qualitatifs.

Le salon **Energaiä** du 11 au 12 décembre, Forum européen des énergies renouvelables, à Montpellier. Un salon prospecté en amont par Géolink pour 1 rendez-vous préfléché et 8 rencontres préconisées.



Salons en prospection directe

Le Forum **Entrenez en Aveyron** du 18 novembre, à Rodez, a permis sur un stand partagé par plusieurs collectivités, de rencontrer un porteur de projet dans le domaine du VTT.

Le salon **Roc d'Azur**, du 8 au 11 octobre à Fréjus, la rencontre mondiale du VVT, avec plus de 300 exposants et 100 000 visiteurs sur les 4 jours. En prospection directe il a permis de rencontrer 9 marques très intéressées pour venir tester leur matériel sur le territoire.

Place créative, le 29 novembre à Montpellier sur un stand partagé avec le Réso IP+, le réseau des pépinières d'entreprises.

Le **Job Dating** du 13 octobre, rendez-vous en marge du marché des Aveyronnais de Paris, est aujourd'hui devenu incontournable. Il permet la rencontre entre recruteurs du département de l'Aveyron et porteurs de projets ou personnes en recherche d'emploi en quête de mobilité. De nombreux contacts avec des professionnels de santé y ont été pris.



Le TOURISME, les sports de pleine nature ...

Pôle de pleine nature

Le Comité de sélection du GIP Massif Central a retenu la candidature de pôle de pleine nature, porté par la Communauté et le PNR, fin 2016. Plusieurs projets destinés à développer une offre touristique de qualité autour des activités de pleine nature, en sud-Aveyron, ont ainsi pu voir le jour.

Les actions portées par la Communauté de communes Millau Grands Causses sont le développement de l'itinérance et des pratiques douces ; le développement de la pêche dans le Millavois ; le nautisme : étude de faisabilité technique pour l'aménagement du site de Saint-Hilarin, commune de Rivière-sur-Tarn ; la promotion, commercialisation (via l'Office de Tourisme Millau Grands Causses) et mise en place d'un observatoire économique.

L'année 2019 a concerné la finalisation de différents projets comme l'étude de Saint-Hilarin avec l'aménagement d'ensemble du site de St Hilarin (Rivière sur Tarn) qui aura pour conséquence d'impacter favorablement l'image du territoire et de générer des retombées en termes de fréquentation et de consommation mais aussi de stabiliser des emplois. Ce projet englobe l'aménagement et la revalorisation touristique du site, en lien avec le réaménagement des berges du Tarn.

Mais aussi la finalisation de l'espace Trail, avec une itinérance trail de 120km pour 4 280m de dénivelé

positif.

Ce parcours, entièrement balisé, est réalisable par les traileurs en 2, 3 ou 4 jours. Le parcours 23 de l'espace trail Millau Grands Causses, est sorti en même temps que 3 autres parcours plus classiques de 11, 13 et 17km, respectivement au départ du Rozier, de la Cadenède (Millau) et de Potensac (Millau Larzac).

Ainsi que la très proche finalisation de l'espace VTT et son itinérance randuro VTT de 120km. Basé sur le principe de l'enduro (pratique de VTT descendant en compétition), le randuro ne sera pas balisé sur le terrain. Une trace GPS et un topoguide seront en téléchargement sur le site millau-sports-nature.fr pour réaliser les 3 étapes de l'itinérance. Si la conception de l'itinérance est terminée, des aménagements de sentiers sont à prévoir sur le terrain pour sécuriser l'itinéraire.

Et enfin les créations de parcours de pêche avec l'aménagement d'un parcours de pêche à destination d'un public familial. Le site se situe le long du Tarn, au niveau de la Graufesenque, à Millau. Ce spot a été aménagé pour permettre un accès aux personnes en situation de handicap (création d'un ponton « handi-pêche » labellisé « Tourisme et Handicap »). Un deuxième parcours (non PMR) est en cours de création sur l'aire des Pyramides à Comprégnac.

Itinérance Gorges et vallée du Tarn

Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) du Massif Central a souhaité accompagner l'amélioration d'une offre de grandes itinérances non motorisées pour qu'elle devienne un produit emblématique du tourisme en Massif Central. A cette fin, il a lancé l'appel à projets « Soutien aux grandes itinérances du Massif Central ».

Le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Grands Causses (SMPNRGC), chef de file du projet « Itinérance le long du Tarn, ses Gorges et sa Vallée, du Mont Lozère à Albi » a candidaté à l'Appel à Projets Soutien aux grandes itinérances du Massif Central et a été retenu.

Il s'agit ici de faire revivre un itinéraire le long du Tarn, créé par Chamina dans les années 1990, qui représente un linéaire d'environ 240km.

Un travail collectif mené avec les Comités Départementaux de Randonnée Pédestre de la

Lozère, de l'Aveyron et du Tarn ainsi que les EPCI et Offices de Tourisme concernés, a permis d'identifier un linéaire majoritairement basé sur l'original mais avec des nouvelles propositions qui répondent aux besoins des randonneurs d'aujourd'hui.

La Communauté de communes qui porte des actions en tant que maître d'ouvrage pour aménager cette itinérance pédestre et multi-pratiques sur son territoire, doit réaliser des travaux de sécurisation, d'amélioration et d'aménagement de tronçons du parcours pédestre, et d'autres liés à l'aménagement/amélioration d'embarcadères et débarcadères pour les canoës (modelage des accès, implantation de tables de pique-nique et de signalétique, ...).

54 400 € HT
dont 20% portés par la Communauté.

Développement
territorial



Stratégie touristique

Le schéma directeur de développement touristique de la destination Millau Grands Causses, approuvé par le conseil communautaire du 18 décembre 2014 prend fin en 2020.

Ce schéma s'appuyait sur 4 axes stratégiques issus du portrait identitaire et de l'analyse stratégique FFOM (forces, faiblesses, opportunités, menaces) de la destination.

L'objectif de cette étude est de co-définir un plan d'actions structurant et un plan de marketing qui

devront s'inscrire dans les valeurs de la démarche d'attractivité « Style Millau, une vision d'avance ».

Les premières analyses du schéma directeur 2014-2020, ont permis de constater que les axes stratégiques n'étaient pas remis en question et toujours d'actualité. Néanmoins, il a été constaté que le schéma était trop peu approprié par les acteurs concernés et qu'il a manqué d'actions concrètes. Cette réflexion sera poursuivie sur l'année 2020 afin d'établir un nouveau schéma directeur touristique.

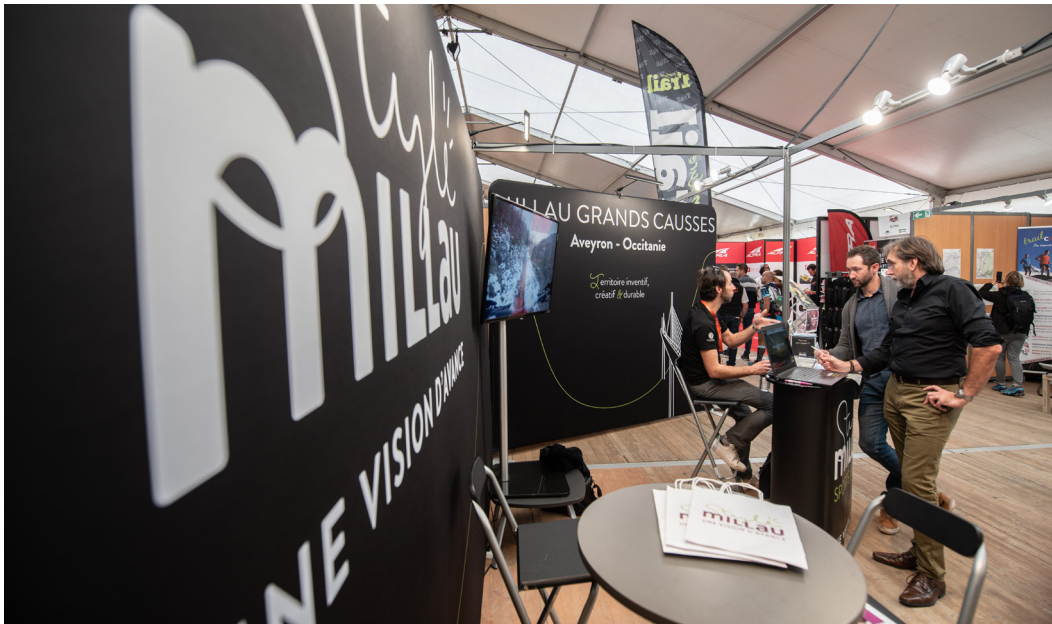
Soutien aux événements

131k€
d'aides de la
comcom

Millau Grands Causses apporte son soutien aux manifestations phares organisées sur le territoire de la Communauté, en lien avec la politique d'accompagnement développée par l'Office de Tourisme.

Les manifestations accompagnées par la Communauté sont le Festival des Templiers, les Natural Games, le Festival International de Pétanque, la Course Eiffage du Viaduc et le Tour de France.

Cette mission consiste à négocier et formaliser les partenariats, suivre la mise en œuvre et déterminer une stratégie globale en matière d'accompagnement. Les partenariats sont conclus sous la forme de conventions d'objectifs comprenant des critères d'évaluation.



L'observatoire économique

L'étude des retombées économiques, sociales et médiatiques de plusieurs événements selon la méthodologie proposée par le «Pôle ressource national des sports nature» a été réalisée, en partenariat avec la CCI sur Les 100km, les Templiers, l'Hivernale, le Larzac Trip Trail, la Migoual, les Natural Games et la Caussearde.

Elle a permis de mesurer, pour chaque événement étudié, l'impact économique primaire sur le territoire. De tels événements occasionnent en effet des dépenses auprès d'entreprises locales et entraînent une augmentation du volume d'activité du tissu économique local.

Le Parc naturel régional des Grands Causses prend la suite de cette action et coordonnera le volet médiatique et social, en lien avec l'université de Champollion.

Promotion des sports de nature

La Chrono Pouncho, déjà la 4ème édition !

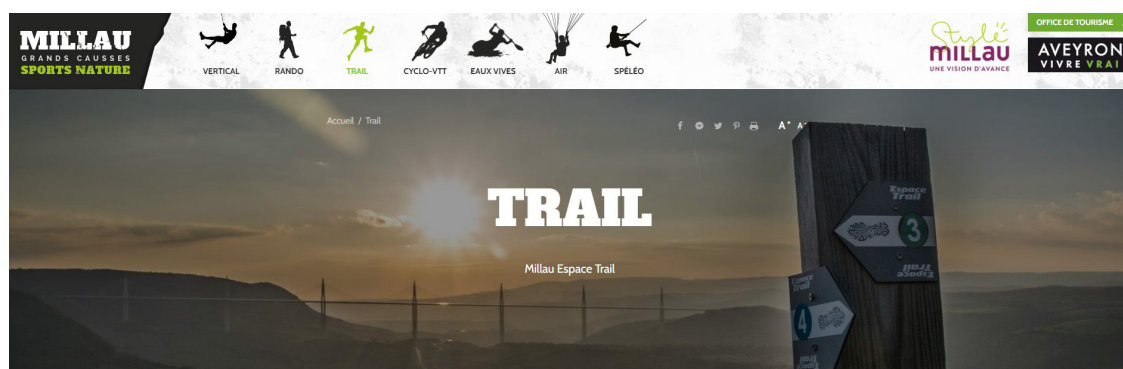
Parcours de trail vertical balisé et couplé à une application mobile qui fonctionne par géolocalisation, cette épreuve provoque des sensations fortes. En novembre 2019, la 4ème édition du challenge chrono Pouncho, jumelée à la 11ème manche du challenge strava organisé par le Larzac Trip Trail a rassemblé plus de 160 participants. La Communauté en profite pour remercier ses partenaires : Endurance shop, Millau Running, Intersport et Sport 2000.

La capitale des sports de nature au rendez-vous !

Millau Grands Causses est identifié comme un terrain de jeu exceptionnel pour les pratiquants de sports de nature. La Communauté poursuit la promotion de ses aménagements lors de salons incontournables.

L'occasion de promouvoir ses équipements au sens large, grâce à son portail internet des sports de nature, millau-sports-nature.fr, qui recense l'ensemble de son offre.

En 2019, Millau capitale des sports de nature, a séduit de nombreux visiteurs au salon Sports Nature (Montpellier - 34), aux 100 km (Millau - 12), au Roc d'Azur (Fréjus - 83), au salon du trail du Festival des Templiers (Millau - 12) et au salon What a trip (Montpellier).



Sites de pratique et équipements

Sites de vol libre

Millau Grands Causses bénéficie d'une grande notoriété aux niveaux national et international pour la pratique des activités liées au vol libre, grâce à la qualité de ces sites et l'implication du CDVLA.

Cette notoriété engendre une fréquentation importante des sites, particulièrement en période estivale et un accroissement du trafic routier sur des routes peu adaptées.

Dans le cadre de son Agenda 21 et son Plan Climat Air Energie Territorial visant à limiter les déplacements et les nuisances liées à la circulation, la Communauté a versé une aide de 4 000 € pour la mise en place d'une navette de desserte des sites assurée par le CDVL.

Via ferrata

Tous les 3 ans, un marché est lancé pour attribuer l'entretien des via ferrata à une entreprise compétente en la matière. Depuis 2018 c'est la société Antipodes qui prend en charge les visites de contrôle, l'entretien courant et la mise aux normes des sites du Boffi et de Liaucous.



180m
de lignes
de vie

Entretien sentiers de randonnée

En 2019, une mission d'entretien a été confiée au PNRGC, sous forme de convention. 50 journées de travail ont été commandées afin de procéder à l'entretien des sentiers sur le territoire. Ce programme vise à mettre en place un calendrier d'entretien des sentiers et parcours en s'appuyant sur l'expertise des agents du Parc notamment sur la

fréquence de passage selon les secteurs.

L'association de sauvegarde du patrimoine « Los Adralhans » intervient quant à elle sur la remise en état du petit patrimoine bâti présent sur les sentiers balisés par la Communauté.

En 2019 des actions de débroussaillage et d'entretien ont été menées sur La Roque, Peyreleau et Navas.

Suivi qualité des sentiers

Afin de s'assurer de la qualité des parcours offerts sur le territoire, des partenariats sont menés avec les associations de pratiquants : ASGC et 12.COM (trail), Lo Bartas (randonnée pédestre) et le Club Cyclotouriste Millavois (VTT XC) pour faire de la

veille et entretenir ces parcours.

Le suivi des associations est réalisé par le technicien sport nature qui entretient un lien direct avec celles-ci.

Sites de pratique et équipements

Escalade

L'escalade, née et fortement pratiquée dans les Gorges de la Jonte, est aujourd'hui réputée dans le monde entier, notamment à travers les Gorges du Tarn et de la Dourbie.

Avec ses 380 voies réparties sur Laumet, le Boffi dans les gorges de la Dourbie et La Muse dans celles du Tarn, la Communauté s'accompagne du Club Alpin Français de Millau, pour rendre la pratique de l'escalade compatible avec les exigences sécuritaires de l'activité et conforme aux contraintes liées aux sites.

Une indemnité forfaitaire annuelle couvre les frais relatifs à l'entretien et la vérification des voies d'escalade engagés par le CAF, et permet la livraison d'un certificat de conformité chaque fin d'année civile.

La Commune du Rozier, qui fait partie de la Communauté de communes depuis 2017, compte près de 250 voies d'escalade, réparties sur 5 secteurs. La gestion de ces voies, jusqu'alors sous la responsabilité du CAF du Rozier en lien avec la Mairie, doit désormais basculer vers la Communauté de communes.

Il s'agit donc à présent de conventionner avec l'ensemble des propriétaires impactés par l'activité (chemins d'accès et falaises) afin de procéder à des travaux de remise aux normes des équipements obsolètes (suivant les recommandations de la FFME). Devra rapidement suivre la mise en place d'une méthode de gestion du site.



... et le patrimoine

Grand Site de France

Cette démarche est destinée à gérer et préserver des sites classés (protégés pour leurs paysages remarquables) connaissant une fréquentation élevée qui entraîne des dégradations du cadre de vie, des paysages, du patrimoine et de la qualité d'accueil. Le site classé des gorges du Tarn et de la Jonte, d'une superficie de 20 171 hectares, qui accueille une activité touristique importante mérite une gestion adaptée et partenariale.

Pour ce faire une Opération Grand Site est engagée

depuis 2004 sur un territoire élargi couvrant 84 500 hectares.

Portée par le SIVOM Grand Site de 2004 à 2011, puis par le Syndicat mixte du Grand Site de 2012 à 2017, l'OGS a été transférée au 1er janvier 2018 à la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes.

En décembre 2017, suite à un appel à projet lancé par la Région Occitanie, la candidature des Gorges du Tarn a été retenue parmi les Grands Sites Occitanie, avec la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes comme chef de file.

Ce dispositif régional de développement et de promotion touristique est bien distinct du label Grand Site de France, mais permet d'accéder à des aides financières pour réaliser des actions prioritaires atteindre l'obtention du label Grand Site de France.

Une convention a ainsi été signée le 19 septembre 2019 entre la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes, la Communauté de communes Aubrac Lot Causses Tarn et la Communauté de communes Millau Grands Causses avec pour définir la gouvernance et le partenariat administratif et financier entre les 3 Communautés, pour la mise en œuvre de la phase émergence du projet Grand Site de France des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses, jusqu'à l'obtention du label.

Conservation du patrimoine bâti

Château de Saint-Marcellin

Le site de Saint-Marcellin, accroché aux falaises du Sauveterre, est un patrimoine semi-troglodytique unique, un balcon du vertige surplombant du haut de ses 400m les eaux vives de la rivière Tarn. Situé sur la commune de Mostuéjols, ce hameau, fait partie intégrante, depuis 2002, du Grand Site national classé des Gorges du Tarn et de la Jonte.

Il est l'un des itinéraires les plus emblématiques de ce territoire, classé dans les 100 plus belles randonnées au niveau national qui permet de relier le village de Liaucous au site troglodytique de Saint-Marcellin, en passant par le village d'Eglazines.

L'association des amis de Saint-Marcellin, particulièrement active, a pour mission de préserver, conserver et valoriser le site. En 2019, elle s'est appliquée à réaliser des travaux de mise en sécurité et de sauvegarde du château, nécessitant notamment un spectaculaire hélipontage pour les besoins de l'entreprise Vernhet..

8 280 € HT de travaux et 3600 € d'héliportage.



Caves à fleurines de Compeyre...

Compeyre est un village médiéval qui a occupé une place stratégique au fil de l'histoire. Il conserve aujourd'hui un riche patrimoine : vestiges de fortifications, château (restauré), calades, porte royale, puits des « Anglais », le Sesteyral (système de mesures à grain) et les caves à fleurines.

Le bureau d'études chargé du projet des caves, a préconisé la mise en place d'un produit touristique guidé, qui permet la découverte du patrimoine naturel et bâti du village, mais aussi des dégustations de vins entreposés dans les caves.

Les investissements en lien avec le projet de valorisation et mise en tourisme des caves à fleurines de Compeyre ont été estimés à 245 500€ HT. Le projet est inscrit dans le dispositif Grand Site Occitanie.

Le jeudi 13 juin 2019, au château de Pennautier dans l'Aude, la cérémonie des Trophées des Vignobles d'Occitanie a vu 34 entreprises du vin distinguées (parmi les 135 candidats) pour leurs projets innovants, leurs prises de risques, leurs investissements au service de la filière viti-vinicole régionale.

Le Prix Spécial du Jury a été décerné à Monsieur Alain Montrozier pour son association Les Sampettes de Compeyre, créée en Aveyron sur l'appellation Côtes de Millau.

... le vin y est récompensé



Développement
territorial

L'Office de Tourisme MILLAU GRANDS CAUSSES

Après le départ fin 2018 de Frédéric MASSOL, directeur de l'OT Millau Grands Causse en poste depuis 2010 le recrutement d'un nouveau directeur a été engagé par la Communauté de communes Millau Grands Causse. Frédéric HIDEUX a ainsi intégré l'équipe le 11 mars 2019.

Parmi ses premières missions, le directeur de l'Office de Tourisme a coordonné la consultation collective du nouveau Schéma Directeur de Développement Touristique Millau Grands Causse (l'actuel se terminant en 2020) pour mettre rapidement en place des actions, fortes et concrètes, pour les années à venir.

MILLAU

ouvert
339 JOURS
par an

RIVIERE

ouvert
110 JOURS
par an

LE ROZIER

ouvert
156 JOURS
+ Toussaint

+36%
de fréquentation

p. 47

L'Office de Tourisme Millau Grands Causses est composé de 3 Bureaux d'Information Touristique.
Le renouvellement, en 2019 et pour 5 ans, du classement en Catégorie 1, permet notamment aux villes de Millau et de Saint Georges de Luzençon de conserver leur classement en «Stations Classées de Tourisme».

A noter que le bureau de Millau est labellisé « Tourisme Handicap », pour les 4 déficiences visuelle, auditive, motrice et mentale.

QUELQUES CHIFFRES des équipements communautaires

Via ferrata de Liaucous 9 000
Tour de Peyreleau 19 587
Toural de Creissels 19 372

Nouveauté 2019

La Cazelle, un bureau d'info touristique nomade...

L'Office de Tourisme Millau Grands Causses a fait l'acquisition d'un « accueil touristique mobile », installé pour la saison touristique sur Le Rozier.

A la charnière des 2 Grands Sites Occitanie, « Millau Roquefort Sylvanès » et « Gorges du Tarn » qui ne forment qu'une seule et même destination, Le Rozier est à la fois un lieu de passage, de séjour et le point de départ de randos « mythiques » et d'activités nature nombreuses.

« La Caselle », telle qu'elle a été surnommée par les conseillers en séjour, est un office de tourisme format « de poche ». Tout y est : cartographie touristique grand format, documentation, vente de topofiches, réservation d'activités, écran promotionnel avec 2 types d'accueil extérieur ou intérieur.

Les temps changent, la consommation des vacances et du tourisme aussi !



Style Millau & Co, comme co-production...

L'Office de Tourisme Millau Grands Causses a souhaité proposer aux visiteurs un autre regard sur la destination, ses atouts autres que les traditionnels gros plans sur les « Tour Eiffel » du territoire.

L'oeil d'un local, un passionné du territoire, un ambassadeur comme Damien Delos alias Exo Dam's vice président de l'Ecole de Trail, a accepté en 2019, de poser SON regard sur Millau et ses Grands Causses.

Le territoire, il le sillonne avec plaisir au quotidien, « baskets » aux pieds, sur les monotraces de trail comme les rues de nos villes et villages, toujours l'appareil photo à portée de mains.

Une passion partagée avec ses nombreux « fans » et « followers » via les réseaux sociaux.

Ces instantanés d'une vie, ici, à Millau, se partagent aujourd'hui en cartes postales au look polaroid, vendues à l'Office de Tourisme.



... et dispositif ambitieux.



Style Millau & Co c'est aussi un dispositif d'accompagnement des partenaires et de travail collaboratif. **33 ateliers** de co-construction organisés en 2019 ont permis de favoriser l'accessibilité commerciale de l'offre millavoise, notamment et prioritairement sur le web ; d'accompagner les opérateurs sur le digital et l'adaptation de leur offre aux nouvelles demandes des générations X Y Z mais aussi de prendre ensemble le virage du marketing affinitaire, de co construire et de porter une image cohérente et forte de Millau Grands Causses.

Le site web de l'OT fait peau neuve

Au printemps 2019, www.millau-viaduc-tourisme.fr a fait peau neuve pour coller encore et toujours plus aux attentes des touristonautes, avec les Incontournables de la destination, Topitos des visiteurs, Micro aventures et Expériences à vivre, Suggestions affinitaires (motards, « dog friendly », camping caristes, en famille...)

Un travail permanent de création de contenus, de renseignement de l'agenda, d'animation des réseaux sociaux, de travail d'un éco système digital de destination... le tout réalisé en interne, par l'équipe de l'OT, notamment grâce à la création d'un Comité Opérationnel !

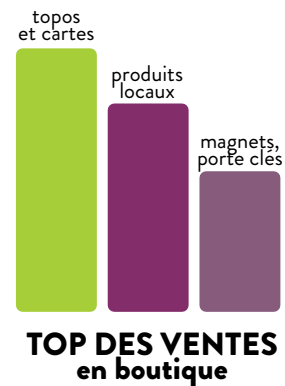
Un travail payant puisque, malgré la mise en ligne de la nouvelle version de www.millau-viaduc-tourisme.fr, aucune perte d'audience et de référencement n'est à déplorer !

Boutique souvenirs

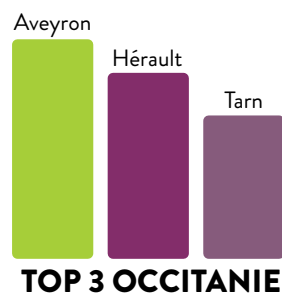
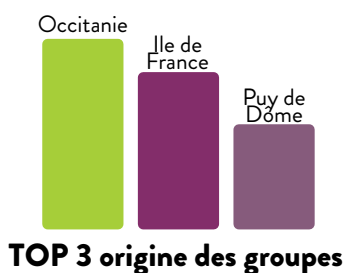
Au comptoir, les experts du territoire vendent la destination et ses prestataires conventionnés avec l'Office de Tourisme.

De véritables « facilitateurs et organisateurs de séjours personnalisés » qui, par le biais des réservations au comptoir d'hébergements, d'activités ou de visites sur le territoire, ont généré 30 000 € dont 8 000 € sont reversés à l'Office (commissions).

L'équipe d'accueil a encaissé au total sur les 3 points, toutes activités confondues 100 615,95 €.



Pôle Affaires



Un service de commercialisation dédié pour organiser des événements et de séjours sur mesure.

En prise de contact, on note une augmentation des demandes des groupes scolaires avec 13,70% des contacts entrants. Les groupes affinitaires représentent aussi une belle part avec 14,51%.

Le début de la saison 2019 a été très calme elle s'est concentrée sur le mois de Mai avec 42,88% du CA total réalisé.

Un bon mois d'octobre est venu conforter la saison jusqu'à la fin de l'année.

Ce qui a permis au pôle affaires de générer pas moins de 154 246€ en 2019.

3 journées & 2 nuits
durée moy. de séjour

TOP DES DEMANDES

ganterie

Viaduc

centre ancien de Millau

sites Templiers

caves Roquefort

Organisation d'événements

1ères Assises régionales des Activités de Pleine Nature en Occitanie

Les 2 et 3 décembre 2019, l'Office de Tourisme a organisé avec le Conseil Départemental du Tourisme d'Occitanie les 1ères Assises régionales des Activités de Pleine Nature en Occitanie, à Millau.

Millau est une terre de prédilection pour les amoureux des activités de pleine nature, avec ses Causses, ses Gorges et ses nombreux spots de pratiques variées, dans tous les univers eau, air, terre, grimpe.

Rien d'étonnant à ce que Millau ait été choisie pour accueillir cette 1ère en Occitanie !

Au programme de ces 2 jours des conférences et des débats... et 1 objectif « initier un cadre d'actions en faveur du développement des activités de pleine nature, véritables outil de croissance du tourisme et des loisirs en Occitanie ».

Près de 200 acteurs du tourisme et de la pleine nature se sont réunis pour ce 1er rendez vous collaboratif.



Développement territorial

Exposition « TERRE DE CUIR »

Organisée par l'Office de Tourisme Millau Grands Causses en partenariat avec le Collectif du Cuir, le Pôle Cuir, l'Agno Interpro, à la Halle Viaudc elle s'est tenue du 15 juillet au 22 septembre.

3 500
visiteurs

De très bons chiffres pour les animations



Les animations ont rassemblé plus de 900 participants (603 participants en 2018 et 362 en 2017).

Quelques exemples : visites de la ville, visites thématiques sur le cuir et le gant, visites animées du Beffroi en nocturne, visites expérientielles sur les savoir-faire locaux, excursions privilégiées autour du Viaduc de Millau, randonnées musicales, randos aligot accompagnées, animations de découverte du patrimoine, toutes sont proposées et encadrées par l'Office de Tourisme.

Taxe de séjour

En 2019, le montant de la taxe de séjour collectée s'est élevé à 250 734.97€.

Plusieurs relances auprès des hébergeurs ont été programmées sur l'année 2019.

L'un des dispositifs de relance par emailing, a été déployé grâce au logiciel de déclaration 3DOUEST, qui a pour objectif de maintenir une veille sur le respect des délais des formalités déclaratives de taxe de séjour.

**TRAVAUX
&
INFRASTRUCTURES**

VOIRIES

Voirie communautaire

L'état des voiries d'intérêt communautaire globalement satisfaisant a toutefois nécessité quelques interventions.

Les travaux réalisés en 2019 ont concerné le bas de la route de Théronnels à Peyre et la voie de liaison entre la Station d'épuration et la RD 41A à Creissels.

40 170 € HT

1 466 Km

de routes revêtus

les murs du Riou Sec

Suite au diagnostic effectué en 2015 et dans le cadre d'une programmation pluriannuelle, un programme de réfection/consolidation a été lancé dès le printemps 2019 sur différents murs de la voie communale d'intérêt communautaire du Riou Sec.

Le mur n°27 s'étant effondré fin avril, pendant la phase d'étude assurée par BET COTRATECH, la voie a dû être fermée à la circulation et le programme immédiatement réorienté pour une reconstruction rapide de ce mur.

Dans le même temps un diagnostic lancé sur les autres murs du programme a montré que leur état de fragilité ne permettait pas de garantir des conditions sécurisées de chantier ce qui a imposé des travaux de consolidation de l'ensemble des murs au moyen de clouages dans la paroi et injections de coulis de ciment.

188 300 € HT

Travaux &
infrastructures

Voirie départementale

Dans le cadre du plan pluriannuel d'aménagement en traversée des routes départementales défini entre le Département de l'Aveyron et la Communauté de communes, 3 opérations ont été conduites.

Des RD en réfection

Compeyre

Couplée à une opération cœur de village, ce chantier a fait l'objet d'une convention de groupement de commandes signée avec la commune de Compeyre en 2017.

Le groupement Frédérique VERDIER (architecte) / Gravellier/Fourcadier (BET) a été choisi en 2018 pour une mission de maîtrise d'œuvre.

La remise des levés topographiques complémentaires en début d'année 2019 a permis au maître d'œuvre de présenter une première esquisse mettant en lumière

Le projet consiste en l'aménagement de la RD 190 en traverse du village de Fontaneilles et d'une opération concomitante de cœur de village.

Un groupement de commandes entre la Communauté et la commune a été créé et le maître d'œuvre (Cabinet Frayssinet) choisi en novembre 2018.

Durant l'année 2019, le projet a été finalisé, notamment sur la partie cœur de village avec une rencontre/concertation auprès des habitants pilotée par la commune.

Le dossier de consultation des entreprises est prévu

la nécessité de mener une réflexion d'ensemble pour répondre au besoin de séparation des réseaux d'assainissement et de réfection du réseau d'eau potable.

Après diagnostic des réseaux et études par le SIVOM, un avant-projet, avec phasage a été fixé sur plusieurs exercices budgétaires.

Le chantier sera lancé pour sa phase 1, entre la montée Ste Claire et l'entrée du Village côté Pailhas fin 2020.

Fontaneilles (Rivière-sur-Tarn)

début janvier 2020. Le montant estimé des travaux s'élève à 122 000 € HT pour la partie RD 190 en traverse.

Les travaux devraient débuter en septembre 2020 par la partie cœur de Village puis la RD en traverse.

Préalablement, la commune doit faire réaliser, au cours du premier semestre 2020, des travaux de réfection de façade de l'église et divers travaux de maçonnerie.



Tourne à gauche Aguessac

Dans le cadre de la construction du groupe scolaire intercommunal à Aguessac, et afin de sécuriser les manœuvres des usagers, il est apparu nécessaire d'aménager un carrefour de type « tourne à gauche » sur la RD 809.

Ce chantier, sous maîtrise d'ouvrage départementale démarrée en septembre 2019, d'un montant de 369 775 €ht, a fait l'objet d'un conventionnement entre la commune d'Aguessac, le Département et la Communauté.

Leur participation s'est répartie comme suit : 193 710 € Département, 129 304 € Communauté, 42 806 € commune d'Aguessac et 3 955 € pour les concessionnaires.

Il a été interrompu fin décembre 2019 et les finitions de revêtements interviendront dès 2020.

Maîtrise d'ouvrage déléguée

Maison d'Amélie de Veyreau

Le début de l'année 2019 a vu les travaux de la maison des activités de Veyreau se terminer avec une inauguration des locaux célébrée le 19 avril 2019.

Le bilan final de l'opération d'un montant de 489 210 € HT est financé par 96 000 € de DETR, 91 911 € de la Région, 150 000 € du Département et de 151 299 € HT de la part de la commune (30,9%).



Ecole intercommunale d'Aguessac

Les études de maîtrise d'œuvre commencées en septembre 2018 se sont poursuivies par l'Avant Projet Détaillé début 2019, en lien avec les assistants à maîtrise d'ouvrage, le SIVU et toute l'équipe enseignante.

La présentation de ce projet exemplaire en matière environnementale à la commission BDO (Bâtiment Durable Occitanie) du 28 mars 2019 a remporté la médaille d'OR au stade d'études, du jamais vu !

Le permis de construire obtenu le 25 juin 2019, a permis la consultation des entreprises dès le mois de juin pour une notification des travaux de construction de l'école le 18 septembre 2019.

Le chantier a ainsi pu démarrer au mois d'octobre par les travaux de terrassement de la plate-forme et de préparation des fondations.

Le coût prévisionnel total de l'opération à ce jour est de 3 500 000 € HT, en intégrant le coût des acquisitions foncières.

Son plan de financement atteint 72 % de subventions grâce à l'aide de l'Etat, de l'Ademe, de la Région à travers l'appel à projet NoWatt, du Département et de l'Europe.

La fin des travaux est prévue début 2021.



Site du Roubelier

Le traitement des lixiviats issus du site par un procédé d'osmose inverse s'est poursuivi en 2019, dans le cadre d'un accord cadre conclu en 2018 pour une durée maximale de 3 ans.

En 2019, pas moins de 4 835 m³ de lixiviats ont été traités et 687 m³ de concentrats évacués vers une filière agréée par le prestataire, pour un coût total de 152 000 € HT.

La réflexion sur le traitement des lixiviats s'est poursuivie en 2019, avec l'aide de notre Assistant de Maîtrise d'Ouvrage.

Une fois les besoins définis, la solution retenue serait un traitement biologique avec finition sur charbon actif.

Cette solution nécessite une adaptation de l'arrêté préfectoral régissant le site quant au rejet des effluents après traitement.

Une étude complémentaire a été commandée à l'Assistant de Maîtrise d'Ouvrage, pour permettre de quantifier l'éventuel impact de ce rejet sur le milieu naturel.

Cette étude présentée à la DREAL le 13 décembre a reçu un accueil favorable.

Il reste maintenant à la traduire par une modification de l'Arrêté Préfectoral qui interviendra seulement en 2020.



5 522 m³
de lixiviats et de
concentrats
évacués ou traités

152 000 € HT

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PROJET PHARE

Le complexe sportif

La réalisation de ce projet d'envergure alliant complexe aquatique et salle d'escalade a été prévue sous la forme d'un marché global de performance avec dialogue compétitif, regroupant la conception, la réalisation des travaux et la maintenance des installations avec engagement de performance.

Après le choix des quatre candidats, groupements de concepteurs et d'entreprises de construction et de maintenance admis à concourir, intervenu en octobre 2018, le dossier de consultation avec le programme définitif a été publié en janvier 2019.

Les offres initiales ont été remises fin mars pour analyse. Les réunions de dialogue compétitif ont eu lieu en deux phases au cours du mois de mai 2019.

Au terme du dialogue, le dossier de consultation a été complété avec

finalisation du programme et du contrat puis les candidats ont été invités à remettre leurs offres finales fin septembre 2019.

S'en est suivie une période d'analyse et de phases de clarifications des offres.

Le jury s'est ensuite réuni le 12 décembre 2019 pour auditionner les candidats et émettre un avis sur le choix de l'attributaire du marché. .



SÉCURITÉ ET SECOURS

Dans le cadre de la départementalisation du Centre de Secours, la Communauté prend en charge en fonctionnement le financement :

- de la rémunération des sapeurs pompiers professionnels,
- des vacations des sapeurs-pompiers volontaires figées au niveau 1996,
- du casernement avec une participation figée au niveau 2000.

La participation versée au SDIS pour 2019 s'élève à **1 662 844 .23 €**

* Soit la contribution par habitant, la plus élevée du département

COMPETENCES ET POLES

Élargissement du champ de compétences

Par une délibération du 18 Décembre 2019, le conseil de la Communauté a procédé à une modification de ses statuts pour prendre la compétence « **Équipement sportif d'intérêt communautaire : création et gestion du complexe sportif regroupant le centre aquatique et la salle artificielle d'escalade situé rue de la Prise d'Eau à Millau** », au titre des compétences facultatives, avec effet au 1er septembre 2020.

Une convention en date du 22 décembre 2017 avait préalablement été passée entre la Ville et la Communauté définissant les conditions d'exercice de cette délégation. Il était toutefois opportun que la Communauté soit pleinement compétente avant d'engager la phase de réalisation, le début des travaux et le lancement de la procédure de délégation de service public pour la gestion du futur équipement intervenant dès le 1er septembre 2020.



Les services

Six agents ont été recrutés en 2019 :

- Un chargé de mission au pôle développement territorial et attractivité pour soutenir le commerce,
- Un agent technique au service tourisme pour remplacer un agent en disponibilité pour convenances personnelles,
- Une gestionnaire du service commandes publiques,
- Une instructrice au services d'instruction des autorisations d'urbanisme,
- Un agent comptable au service finances,
- Un responsable du site de collecte des ordures ménagères.

67
agents
au 31 décembre 2019

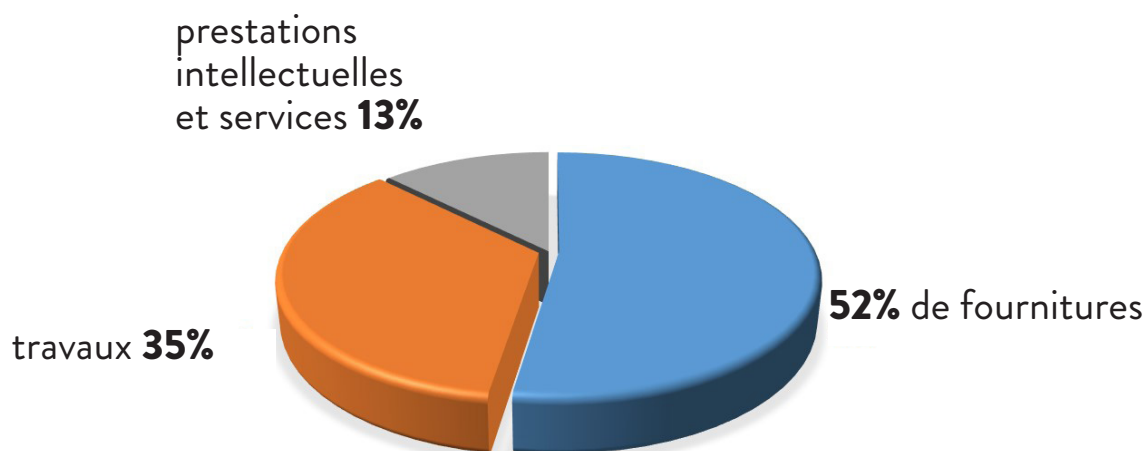
Evènements importants :

- * mise en place du logiciel de gestion du temps (pointeuse),
- * nouvelles règles d'avancement (carrière),
- * consultation pour le renouvellement des marchés d'assurance complémentaire salaires,
- * mise en place du Compte Personnel de Formation.

Commande publique et affaires juridiques

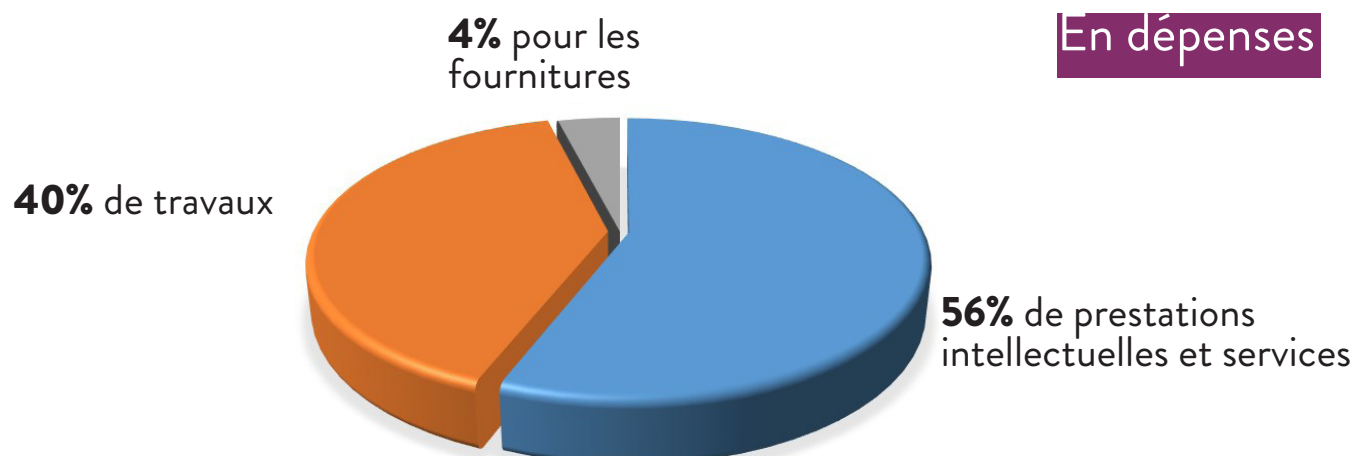
Créé en Juillet 2017 au sein du pôle Administration Générale, le service spécifique dédié à la commande publique et aux affaires juridiques a traité en 2019, plus de 50 procédures, ce qui représente plus de 80 marchés signés.

En nombre de marchés signés



Ce sont ainsi près de 7 240 000 € HT qui ont été dépensés dans le cadre de marchés de travaux, de prestations intellectuelles ou de fournitures courantes.

En dépenses



FINANCES

Pacte financier et fiscal

L'élaboration du pacte financier et fiscal a été finalisée en 2018, et approuvé par le conseil de la Communauté le 26 février 2019. Il permet de flécher les ressources dans l'objectif de financer le projet de territoire partagé (communes/Communauté) pour la période 2019-2025.

Construit autour de 5 axes de développement, ce projet fédérateur de territoire permet de :

- renforcer l'attractivité économique du territoire intercommunal,
- parvenir à un aménagement cohérent du territoire en lien avec le PADD du PLUi,
- améliorer l'accessibilité intra territoire en facilitant les circulations douces et les mobilités alternatives,
- améliorer le cadre de vie et la qualité des logements,
- adapter les services aux besoins des usagers.

Les principaux leviers de financement concernent la fiscalité, la péréquation de la dotation de solidarité et des fonds de concours avec la mise en place d'un nouveau règlement d'intervention en cohérence avec le PADD du PLUi et la démarche d'attractivité.

Ce pacte financier et fiscal a été présenté à l'ensemble des conseils municipaux tout au long du 1er semestre 2019.

Fonds de concours aux communes

Par une délibération du 27 février 2019 et conformément aux dispositions du pacte financier et fiscal, les conditions d'attribution des fonds de concours dans le cadre d'une approche territoriale, des objectifs de production de logements du PLUi et des nouveaux contrats territoriaux ont été revus.

L'enveloppe globale a ainsi été revue à la hausse pour une nouvelle répartition :

- logements sociaux : **35 000 €**
- autre enveloppe : **160 000 €**

Par délibération du 26 juin 2019 et conformément à l'avis du Comité d'agrément, la Communauté de communes a attribué les fonds de concours suivants :

Creissels Logements sociaux - réhabilitation de 5 maisons pour 3 logements : **4 500 €ht**

Aguessac - Voierie sécuritaire école : **15 300 €ht**

Comprégnac - Réhabilitation calade Peyre : **14 500 €ht**

La Cresse - Aménagement coeur de village Pinet : **30 500 €ht**

Le Rozier - Réaménagement du distributeur automatique de billets : **3 090 €ht**

Millau - Aménagement place Bompaire et quai Sully Chaliés + création place Voultre : **49 590 €ht**

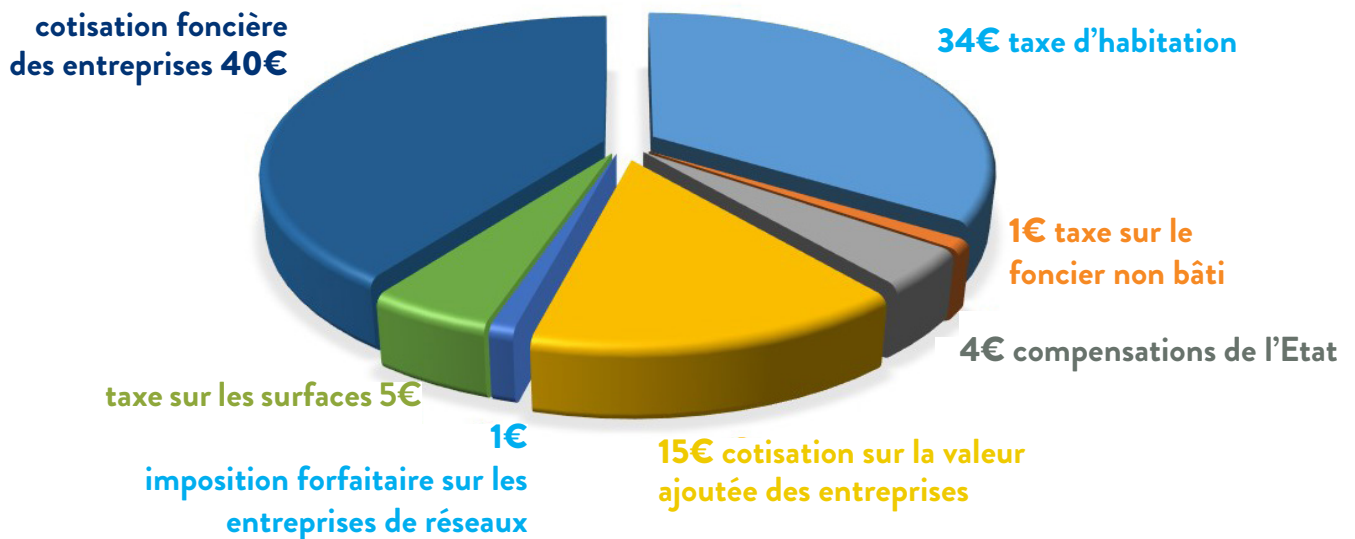
Mostuéjols - Opération coeur de village de Liaucous : **23 270 €ht**

Rivière sur Tarn - Opération coeur de village de Fontanielles : **17 170 €ht**

Veyreau - création d'un sanitaire public : **6 580 €ht**

Pour 100 € de recettes fiscales professionnelles...

Un produit fiscal en 2019 qui s'élève à 8 878 128 €. Les résultats de l'exercice budgétaire 2019 sont présentés par budget, sur le site de la Communauté www.cc-millaugrandscausses.fr/la-communauté/publications/rapports-d'activités.

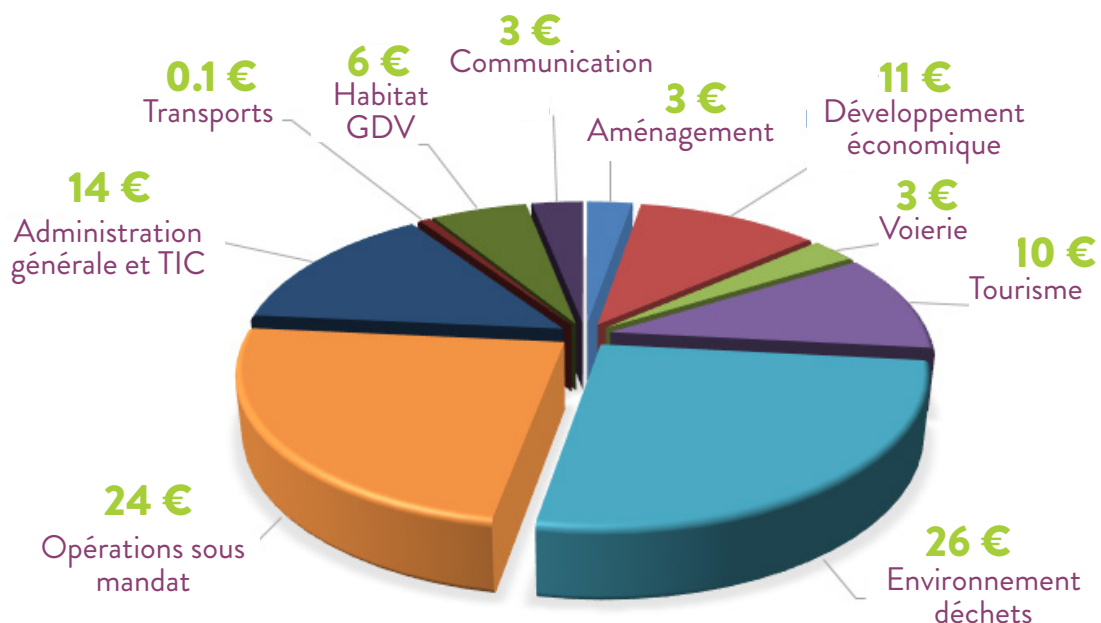


... La taxe d'enlèvement des ordures ménagères & taxe de séjour...

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été refondue en 2017 afin d'assurer une meilleure équité pour l'ensemble des habitants du territoire. Les taux ont ainsi été revisités par secteur (hors Millau) avec un lissage de l'évolution sur 3 ans, jusqu'en 2019. Le produit fiscal en 2019 s'est élevé à **3 674 789.00 €**

Le produit perçu par la Communauté au titre de l'année 2019 s'est élevé à **250 348.81 €**

... et pour 100 € dépensés par la Communauté ...



COMMUNICATION

Le service communication

est entré dans sa troisième année ...

Depuis sa création, en janvier 2017, le service se structure et parvient à trouver ses marques pour offrir le meilleur accompagnement à l'ensemble des services de la Communauté.

Composé de 2.4 ETP, il assure toutes les missions nécessaires à la promotion du territoire Millau Grands Causses et de l'ensemble des domaines d'intervention de la collectivité.

La Loi Notre étant venue renforcer encore plus en 2019, le rôle de la collectivité au niveau local, de nombreux nouveaux dossiers ont été coordonnés par le service. Certains liés aux transports avec la mise en place des cartes de transport scolaire pour la rentrée de septembre, le nouveau système de billettique du TAD et la grande enquête mobilité à l'occasion de la fête du vélo «Un dimanche en rue libre».

Le pôle aménagement a aussi sollicité le service pour les phases de concertation du PLUi-HD et la très large diffusion d'exemplaires de ce même document pour avis des différents partenaires.

... au pas de course.

Les supports traditionnels ont été édités comme les bulletins d'info de la Communauté n° 7 et n° 8, diffusés dans l'ensemble des boîtes aux lettres des 15 communes membres.

Une version audio, réalisée par la bibliothèque sonore de Millau, est depuis 2019 disponible sur le site de la Communauté.

Un guide «Entreprendre sur le territoire Millau Grands Causses», réalisé en collaboration avec le Comité technique économique, a aussi vu le jour pour présenter en un clin d'oeil l'ensemble des acteurs de l'accompagnement à la création, reprise et développement d'entreprise.

L'organisation, tant logistique que médiatique, d'inaugurations de projets structurants est venue marquer l'activité du service ; comme le parc d'activités Millau Viaduc 2 et la maison d'activités de Veyreau.

De manière continue, l'ensemble des moyens traditionnels de diffusion ont été utilisés pour rendre

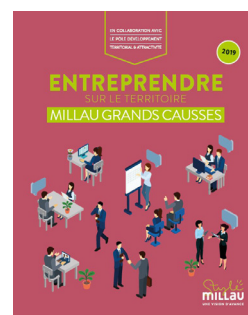
L'attractivité du territoire avec comme fil rouge les valeurs et promesses de la marque Style Millau, s'est tout au long de l'année «invitée» dans les nombreux rendez-vous et prises de parole du pôle développement territorial.

L'ensemble des actions de ce pôle a été mis aux couleurs de la marque et demandé un important investissement sur le volet digital. Avec la création en avril d'une page Facebook «style millau entreprendre», soeur jumelle de celle de l'office de tourisme «style millau» pour accompagner entre autres manifestations, le Concours à projets de la Maison des Entreprises.

Un diagnostic de l'écosystème digital de la collectivité a préalablement été mené pour rendre plus cohérente la stratégie digitale de la Communauté s'étant dotée fin 2018 de 2 sites web supplémentaires (emploi. stylemillau.fr et stylemillau.fr) en lien direct avec le plan d'actions identifié lors de la démarche de marketing territorial.

Un rythme bien soutenu pour la petite équipe du service com' !

compte de l'action de la Communauté : les réseaux d'affichage millavois ajoutés aux vitrines de la Halle Viaduc et du totem sur le parvis de la gare de Millau, les bulletins municipaux, l'arrière des bus du réseau MIO, les ondes de Radio Totem, les bannières sur différents sites et newsletter (Millavois.com, Média 12 (support web économique des dirigeants aveyronais)), le tricycle électrique de la collectivité lors de grands événements, la présence sur différents salons locaux et extra locaux, les relations presse et l'insertion publicitaire dans les pages de supports lus par nos différentes cibles... Ponctués d'envois groupés de SMS pour des actions ciblées en gestion des déchets et transports, ainsi que des e-mailings à destination des entrepreneurs du territoire.



NOTES...

ÉDITION 2019
CONCOURS À PROJETS
CRÉATION ET DÉVELOPPEMENT
D'ENTREPRISES

#CRÉETABOITE
Style
MILLAU
UNE VISION D'AVANCE

4 PRIX

IDÉE D'ENTREPRISE
DÉVELOPPEMENT
INNOVATION
COUP DE COEUR

15 000€ DE DOTATION

OUVERT A TOUS

CANDIDATURES OUVERTES DU 2 AVRIL AU 29 MAI 2019

INFORMATIONS / INSCRIPTION :

Dossier de candidature et règlement : www.stylemillau.fr > Entreprendre

